



# Le Sahara marocain n'est pas une affaire espagnole

*La riposte claire et nette de Madrid bat en brèche les illusions des séparatistes*

Lire page 4

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9246

Vendredi 19 Février 2021

# Peut mieux faire

*L'investissement de 11,3 milliards de dirhams est juste impressionnant à première vue*



Lire page 3

Habib El Malki s'entretient avec le représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population



Pages 2

Plus de deux millions de Marocains vaccinés

*La campagne de vaccination s'étend aux diabétiques, un taux de prévalence de 12,4% chez la population adulte*



Page 2

Seul un quart des actifs occupés bénéficiaient d'une couverture médicale en 2020  
*55,2% des salariés ne disposent d'aucun contrat formalisant leurs relations avec leurs employeurs*



Page 14

# Habib El Malki s'entretient avec le représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population



Le Maroc est l'un des pays du monde arabe pionniers dans le domaine de la gestion des questions de population, a affirmé mercredi à Rabat le représentant résident du Fonds des Nations unies

pour la population (UNFPA), Luis Mora.

Il s'agit du "premier pays arabe à formuler un plan à cet égard, sous le règne de feu Sa Majesté le Roi Hassan II", a déclaré M. Mora lors d'un entre-

tien avec le président de la Chambre des représentants Habib El Malki, saluant le niveau de développement du Royaume en la matière.

Cité par un communiqué de la première Chambre du Parlement, le res-

pensible international s'est, en outre, félicité des relations historiques de coopération entre le Maroc et l'UNFPA.

Il a également souligné l'importance de renforcer la coopération et les relations de partenariat entre le Fonds et l'institution législative de manière à contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), et de rechercher les meilleurs moyens de traitement des nouveaux phénomènes de population et des changements dans la structure familiale et de la société marocaine ces dernières années.

M. El Malki a, de son côté, exprimé la volonté de la Chambre de consolider les liens de coopération avec le Fonds onusien, saluant son accompagnement à de nombreux projets et questions de population au Royaume.

Le Maroc s'est intéressé dès les années soixante du siècle dernier aux questions de population, qui connaissent toujours un débat social vital, a-t-il rappelé, notant la vitesse de transformation de l'actuelle étape à tous les niveaux économique, culturel, social et familial.

Selon le président de la Chambre des représentants, le Maroc a pris des mesures importantes pour améliorer les indicateurs économiques et sociaux, et a adopté une approche basée sur la transparence qui reflète les conditions réelles de la population. Il a, à cet égard, souligné que le Royaume dispose de tous les atouts lui permettant d'avancer sur la voie de la prospérité et du développement.

## Plus de deux millions de Marocains vaccinés

*La campagne de vaccination s'étend aux diabétiques, un taux de prévalence de 12,4 % chez la population adulte*

Plus de deux millions de personnes ont désormais reçu la première dose du vaccin anti-Covid-19 au Maroc. C'est l'annonce faite, avant-hier, par le ministère de la Santé, après la vaccination de 176.844 personnes le jour même. Ainsi, après avoir reçu, jusqu'ici, un million de doses du laboratoire chinois CNBG Sinopharm, et 6 millions de doses du vaccin Covishield concocté par le Serum Institute of India, les autorités sanitaires nationales ont donc la possibilité de vacciner jusqu'à 3,5 millions de personnes en leur injectant une double dose pour une immunité complète. En fin presque.

Encore faut-il le rappeler, le vaccin d'AstraZeneca n'immunise qu'à 70% contre le Sars-Cov2. Pour ce qui est de Sinopharm, le mystère demeure entier, quand bien même on parle d'une efficacité de 86%. D'une part, à cause de l'absence d'une publication scientifique en bonne et due forme qui pourrait rassurer son monde, et d'autre part, les livraisons au compte-gouttes destinées au Maroc sont loin de soulever l'optimisme : un million de doses contre six pour AstraZeneca. Une situation intrigante, d'autant que le Maroc a commandé auprès du laboratoire chinois

40,5 millions de doses.

Bref, les sources d'approvisionnement ne sont clairement pas sur la même longueur d'onde. Heureusement que les autorités sanitaires ont décidé de les diversifier. Sans cela, on doute que le pays aurait eu l'opportunité non seulement de lancer une campagne de vaccination sur l'ensemble du territoire national, mais également de l'accélérer. En effet, après avoir élargi les cibles à tous les frontliners, tous âges confondus, et aux personnes âgées de plus de 65 ans, le ministère de la Santé ambitionne désormais de vacciner les personnes diabétiques.

Rien de bien étonnant quand on sait que dans le Royaume, le taux de prévalence du diabète dans la population adulte est de 12,4%, si l'on en croit l'Organisation mondiale de la santé. Le plus surprenant est que cette pathologie cause plus de 12.000 décès par an et est à l'origine de 32.000 décès additionnels, attribuables aux complications dues au niveau élevé de glucose dans le sang. Soit bien plus que la Covid-19. Pourtant, les lacunes en termes de sensibilisation et de mesures pour endiguer ce fléau sont inexistantes dans le pays. Or, la crise sanitaire actuelle a prouvé que les autorités sanitaires savent com-



battre un mal quand elles en ont la volonté.

Maintenant, en attendant d'immuniser un maximum de personnes, il ne faut pas non plus mépriser le Sars-Cov2. Tapi dans l'ombre, le virus est bel et bien présent et circule activement. Comment peut-il en être autrement avec un taux de positivité élevé de 5,3%. Pourtant, le ministère de la Santé s'obstine à ne pas y accorder beaucoup d'importance.

Pour preuve, pas plus de 9.600 tests ont été réalisés entre mardi et mercredi, pour 508 nouveaux cas de contamination au coronavirus, portant le cumul à

479.579 cas, soit 1.319,4 par 100.000 habitants. Et ce au mépris des directives du ministre de tutelle, Khalid Ait Taleb, qui avait placé le seuil minimum de tests quotidiens à un peu plus de 18.000. On est très loin du compte. Constat inquiétant à l'heure où les variants sont de plus en plus actifs dans plusieurs pays du monde. Des pays dont le Maroc en accueille encore les ressortissants. Mais avec aussi peu de tests, comment être sûr que certains d'entre eux ne sont pas porteurs du virus ? Une question que tout le monde se pose et dont la réponse se fait toujours attendre.

C.E

# Peut mieux faire

*L'investissement de 11,3 milliards de dirhams est juste impressionnant à première vue*



**11**,3 milliards de DH est le montant global des 34 projets de conventions et d'avenants aux conventions d'investissement approuvé par la Commission des investissements qui s'est réunie le mercredi 17 février 2021 sous la présidence du chef du gouvernement. Un montant qui devait permettre la création de 3.500 emplois directs et 5.819 emplois indirects.

Le secteur du tourisme et des loisirs arrive en tête des secteurs ciblés avec un investissement de 3,29 milliards de dirhams, soit plus de 29% des investissements projetés, suivi du secteur du transport et des infrastructures avec 2,47 milliards de dirhams, soit 22% des investissements projetés.

Quant au secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, il arrive en 3ème position avec 2,27 milliards de dirhams, soit plus de 20% des investissements projetés.

Le secteur des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer campe en 4ème position avec 2 milliards de dirhams, soit près de 18% des investissements projetés et celui de l'industrie occupe la 5ème position avec des projets totalisant un investissement de plus de 1,25 milliard de dirhams, soit plus de 11% des investissements projetés.

Pour Hicham Attouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed V- Agdal de Rabat, une lecture saine de ces chiffres exige une précision concernant la part des projets de conventions et celle des avenants pour savoir si nous sommes face à de nouveaux investissements ou à des conventions additionnelles. «En effet, l'importance du chiffre annoncé, à savoir 11,3 MMDH, se mesure selon sa répartition entre les deux formes d'investissements», nous a-t-il indiqué. Pourtant, il estime que ce montant converti en euros ou en dollars reste moins important, comme c'est le cas pour le chiffre relatif à la création des nouveaux postes d'emploi. «Les 3.000 postes directs et les 5.000 postes indirects demeurent insuffisants par rapport aux demandes d'emploi formulées notamment par les jeunes diplômés dans ce contexte de crise liée à la Covid-19.

A cet effet, le HCP a révélé dernièrement que le taux de chômage a atteint 11,9%, soit 1,43 million de chômeurs. Il a également noté la perte de plus de 430.000 emplois en 2020 à cause de la crise sanitaire et de la sécheresse en soulignant que les taux d'activité et d'emploi de la population ont reculé. En outre, il faut préciser que ces postes d'emploi doivent être créés dans trois ou quatre ans», nous a-t-il expliqué.

Concernant la nature des investissements, notre interlocuteur observe qu'une grande majorité de ces derniers a été orientée vers le secteur des services en pariant sur les domaines à moindre risque, mais qui restent, selon lui, très flexibles et volatiles.

La répartition de ces investissements par région d'implantation place celle de Casablanca-Settat en première position avec 3,84 milliards de dirhams (34% des inves-

tissements projetés) suivie de Rabat-Salé-Kénitra avec 3,39 milliards de dirhams (30% des investissements projetés).

La région de Dakhla-Oued Eddahab arrive à la troisième place avec des projets d'investissements totalisant 2 milliards de dirhams, soit près de 18% des investissements projetés, suivie de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma avec 942 millions de dirhams d'investissements projetés. «La position des régions de Casablanca-Settat et de Rabat-Salé-Kénitra s'explique par la domination du secteur des services. Ceci d'autant plus qu'une grande part des écoles et universités est implantée sur cet axe», nous a indiqué notre source. Et d'ajouter : «S'agissant de Dakhla-Oued Eddahab, l'Etat parie sur le développement d'un secteur touristique durable en exploitant le potentiel de cette région riche de son écosystème».

D'où vient l'argent mobilisé pour ces investissements ? Les projets à capitaux marocains représentent la majeure partie des investissements projetés avec 7,45 milliards de dirhams, soit près de 66%. Ces projets ont vu le jour dans le cadre de la mise en œuvre de grands projets dans les secteurs de l'industrie, de l'éducation et de l'enseignement supérieur et du tourisme et loisirs. Les joint-ven-

tures Maroc-France arrivent en 2ème position avec des investissements de l'ordre de 2 milliards de dirhams, soit plus de 17% du montant d'investissement global approuvé par cette Commission suivies des investissements provenant des Emirats Arabes Unis avec 1,44 milliard de dirhams. «Nous ne sommes plus dans l'ancienne structure où dominaient les bailleurs de fonds classiques (France, Espagne...). C'est désormais la domination des capitaux marocains et de ceux en provenance des pays du Golfe. En effet, il y a un redéploiement des investissements des MRE vers leur pays d'origine», nous a indiqué Hicham Attouch. Et de conclure : «Ces investissements restent, cependant, non structurants et incapables de résoudre les problèmes structurels du pays. En fait, ils sont impuissants à engendrer la dynamique attendue qui va permettre à notre économie de se repositionner au niveau supranational et de s'inscrire dans la chaîne de valeurs mondiale. Ces investissements ont plutôt une utilité plus locale qu'internationale. On peut même dire que leur nature et leur montant global constituent une régression par rapport aux choix faits auparavant par l'Etat (métiers mondiaux, accélération industrielle, agriculture...)».

Hassan Bentaleb



*L'Etat parie sur les investissements flexibles et à moindre risque*

# Le Sahara marocain n'est pas une affaire espagnole



*La riposte claire et nette de Madrid bat en brèche les illusions des séparatistes*



C'est une réponse du berger à la bergère, que le gouvernement espagnol a donnée mercredi 17 février quand il a affirmé que Madrid n'a aucune responsabilité internationale concernant l'administration du Sahara depuis 1976.

«L'Espagne se considère déchargée de toute responsabilité internationale en ce qui concerne l'administration du Sahara occidental depuis la lettre adressée le 26 février 1976 par le représentant permanent de l'Espagne auprès des Nations unies au Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies», a souligné le gouvernement espagnol dans une lettre qui répond à des questions posées par le parti de droite, Ciudadanos.

Dans sa correspondance, relayée par l'agence espagnole, Europa Press, le gouvernement de Pedro Sanchez a affirmé que depuis lors, l'Espagne «a définitivement mis fin à sa présence sur le territoire du Sahara» et «s'est considérée comme désormais déchargée de toute responsabilité internationale en ce qui concerne l'administration dudit territoire». Et d'ajouter : «L'Espagne n'apparaît pas en tant que

puissance administrante sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies, ni sur les rapports annuels du Secrétaire général des Nations unies sur le Sahara occidental ni sur aucune des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU».

L'Exécutif espagnol soutient, par ailleurs, que sa position sur cette question «est constante» et qu'il défend «une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable telle qu'établie par les résolutions successives du Conseil de sécurité et dans le cadre de dispositions conformes aux principes de la Charte des Nations unies», tout en assurant que l'annonce de la reconnaissance par l'ancien président américain, Donald Trump, de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental «n'a pas été une surprise».

Cette lettre vient à point nommé pour répondre, même indirectement, au parti d'extrême gauche espagnol, Podemos, et aux partisans du Polisario.

Podemos a, en effet, appelé lundi Madrid à intervenir pour mettre un terme aux prétendues «violations marocaines des droits de l'Homme ciblant des militants sahraouis dans les villes

de Laâyoune et de Boujdour», alors que le Polisario avait récemment lancé un appel aux autorités espagnoles pour qu'elles «interviennent rapidement pour imposer au Maroc de mettre un terme aux actes de violence qu'il commet contre les civils sahraouis», tout en considérant que «l'Espagne est encore considérée comme la puissance administrante du Sahara occidental jusqu'à la tenue du référendum d'autodétermination». Autant de balivernes et autres non sens auxquels nous ont trop habitués les pantins séparatistes.

Pour Moussaoui Ajloui, expert associé à Ames-Center, les décisions de l'Assemblée générale de l'ONU sont claires à ce propos et que celle prise en décembre 1975 a pris acte «de l'accord tripartite intervenu à Madrid, le 14 novembre 1975, entre les gouvernements espagnol, marocain et mauritanien dont le texte a été transmis au Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies le 18 novembre 1975». En foi de quoi, les autorités espagnoles n'entretenaient plus aucune relation avec les provinces du Sud depuis cette date.

Du point de vue du droit in-

ternational, selon le chercheur marocain, le Maroc est présent au Sahara en vertu d'un accord international signé avec le gouvernement espagnol en 1975 et il n'est nullement une «puissance occupante» contrairement à ce que prétendent les ennemis de son intégrité territoriale, et d'ailleurs «aucun document de l'ONU ne considère le Maroc comme tel».

Concernant la question de la délimitation des eaux territoriales du Maroc, le gouvernement espagnol a souligné que «de processus de délimitation de ses eaux territoriales par le Maroc n'est pas encore conclu et en tout état de cause il a assuré que Rabat accepte que tout différend sera réglé conformément à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et par accord mutuel», a mis en avant Europa Press, assurant que cette question s'inscrit dans le «dialogue fluide» avec Rabat.

La question épineuse des deux présides occupés, Sebta et Mellilia, a été également soulevée dans cette lettre, surtout après la récente déclaration du chef du gouvernement Saad Dine El Otmani, dans laquelle il avait considéré que les deux pré-

sides occupés sont aussi marocains que le Sahara, ce qui a suscité l'ire des autorités espagnoles.

«Le gouvernement s'est limité à se référer à la déclaration publiée par le ministère des Affaires étrangères informant de la convocation de l'ambassadrice du Maroc (Karima Benyaich), qui a été sollicitée pour des 'éclaircissements' sur les propos du chef du gouvernement et invitée à 'respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale' de l'Espagne», a précisé Europa Press.

En plus, l'Exécutif espagnol a également été saisi au sujet de la pression migratoire que les îles Canaries subissent et d'un prétendu «chantage du Maroc», tout en rappelant que le Royaume est «un pays voisin et ami, ainsi qu'un partenaire stratégique».

Le partenariat entre les deux pays dans ce domaine est «particulièrement riche et intense et il est considéré comme exemplaire par les pays voisins en raison de son haut niveau d'institutionnalisation, de son approche globale du phénomène migratoire et de son efficacité, fondée sur le principe de la responsabilité partagée», a mis en exergue la lettre.

**Mourad Tabet**

# Deux maires français appellent l'UE à suivre l'exemple des Etats-Unis



François Grosdidier.



Jean-Luc Bohl.

Le maire de Metz François Grosdidier a appelé l'Union européenne (UE) à suivre l'exemple de l'Administration américaine qui a reconnu la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

«Les Etats-Unis ont donné l'exemple par la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud», a affirmé le maire de Metz dans une déclaration à la MAP, notant qu'il s'agit d'une reconnaissance parfaitement légitime au regard de l'histoire.

«Je salue le geste des Américains et je pense que l'Union européenne devrait le faire», a-t-il suggéré, relevant que «si l'UE reconnaît la souveraineté marocaine sur les provinces du Sahara, elle montrerait bien à tous ceux qui s'acharnent à conserver ce résidu de la Guerre froide que ce n'est plus le temps, que ce n'est plus l'époque et qu'il faut aider les nations du Maghreb à s'unir, à s'ouvrir, à affronter ensemble le 21e siècle et à embrasser le futur en se débarrassant des scories du passé».

«C'est donc un exemple que donnent les Etats-Unis», a dit le maire de Metz, précisant que «le meilleur service que pourrait rendre l'UE au Maroc, à l'Algérie et à l'ensemble du Maghreb, c'est cette reconnaissance de la souveraineté nationale et d'arrêter cette tragédie qui se déroule depuis des décennies au détriment des peuples de la région».

Et d'insister : «Il faut absolument que

l'UE suive cet exemple et reconnaisse la souveraineté marocaine sur les provinces du Sud qui est déjà une réalité partagée par la population sur le terrain».

Le maire de Metz n'a pas manqué dans ce contexte d'exprimer son soutien au Maroc suite aux «provocations incessantes et régulières du Polisario».

«Je veux saluer le sang froid du Maroc qui a toujours eu des réactions légitimes et strictement proportionnées à ces provocations pour permettre de garantir la sécurité des citoyens et la sérénité de la société sans se livrer à des réactions disproportionnées qu'on pourrait lui reprocher», s'est-il félicité.

Il a également souligné le caractère sérieux et crédible de la solution d'autonomie proposée par le Maroc comme gage de paix et de stabilité pour l'ensemble de la région.

«Le Maroc a mis en œuvre une formule unique dans le monde arabo-musulman, celle d'une autonomie sous souveraineté nationale qui permet l'épanouissement des citoyens dans un cadre de sécurité et de stabilité tellement précieux dans le monde en général et dans cette région en particulier», a-t-il conclu.

Pour sa part, le maire de la commune de Montigny-lès-Metz en Moselle et vice-président de la région du Grand Est, Jean-Luc Bohl, a souligné le rôle rassembleur du Maroc en mettant sur la table une solution qui garantit la paix et la prospérité dans les provinces du Sud du Royaume.

«Si la vocation de l'Union européenne était de rassembler ce qui était éparé, celle du Maroc est de rassembler, dans les provinces du Sud, ce qui est éparé», a déclaré à la MAP ce responsable régional français.

Sur la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine sur son Sahara, l'édile français dira que «c'est l'exemple à suivre» pour soutenir le Maroc dans ses efforts de rassemblement et de stabilité.

«Il me semble essentiel, à l'instar des Etats-Unis, que l'Union européenne puisse soutenir les efforts du Maroc qui est un acteur de paix, de rassemblement et de stabilité dans une région qui mérite d'être dans l'épanouissement, la prospérité et dans la paix», a-t-il ajouté.

D'éminentes personnalités françaises, toutes tendances politiques confondues, se sont prononcées récemment pour le soutien de la décision américaine reconnaissant la souveraineté marocaine sur son Sahara.

Députés à l'Assemblée nationale, membres du Sénat, anciens ministres, leaders politiques et prescripteurs d'opinion invitent la France et l'Union européenne à suivre l'exemple américain pour clore définitivement le conflit artificiel autour du Sahara marocain, résidu de la Guerre froide et ouvrir une nouvelle page pacifiée et prospère dans la région du Maghreb.

## Soutien latino-américain au plan d'autonomie

Des acteurs politiques et non gouvernementaux de plusieurs pays d'Amérique latine ont exprimé leur soutien au plan d'autonomie proposé par le Maroc pour ses provinces du Sud, comme étant une solution définitive et juste au différend autour du Sahara marocain.

«Nous appelons nos homologues en Amérique latine à soutenir le plan d'autonomie présenté par le Royaume du Maroc comme une solution définitive et réaliste (à la question du Sahara) qui garantit l'instauration d'une paix durable pour le développement économique de cette région», ont indiqué le groupe d'amitié parlementaire Honduras-Maroc, le groupe d'amitié parlementaire Nicaragua-Maroc et le groupe d'amitié parlementaire Bolivie-Maroc ainsi que la Fondation Global Africa Latina, qui regroupe un collectif d'organisations non gouvernementales latino-américaines, dans un communiqué conjoint parvenu mardi à la MAP.

Ces acteurs politiques et non gouvernementaux ont également appelé à œuvrer pour favoriser le développement de la diplomatie parlementaire et de la coopération Sud-Sud avec le Royaume, exprimant leur aspiration à «créer et développer un échange politique, économique et culturel riche avec leurs homologues marocains, en tenant compte des dynamiques actuelles et de la nécessité de construire des ponts entre les continents». Ils ont également souligné l'importance de créer un cadre permettant de renforcer les relations avec le Maroc et d'élaborer un plan d'action commun à cet effet, ainsi que la nécessité d'avancer dans les axes de la diplomatie parlementaire et de réaliser des avancées positives dans l'intérêt des deux parties.



## Arrêt de chantier au tribunal administratif d'Agadir

Le ministre de la Justice a décidé de suspendre provisoirement les travaux d'aménagement en cours du tribunal administratif d'Agadir, jusqu'à la tenue d'une réunion pour examiner le dossier technique y afférent.

"Le ministre de la Justice a donné ses instructions à la sous-direction provinciale du ministère à Agadir pour suspendre provisoirement les travaux d'aménagement en cours du tribunal administratif de la ville, jusqu'à la tenue d'une réunion pour examiner le dossier relatif à ces travaux", indique le département dans un communiqué.

Selon la même source, le ministre a donné ses instructions au secrétaire général du ministère et au directeur de l'Équipement et du patrimoine pour se rendre immédiatement sur place afin d'encadrer la réunion, en étroite coordination avec les parties concernées par le projet.



## Arrestation du propriétaire de l'atelier de textile de Tanger

Le propriétaire de l'unité industrielle de textile à Tanger où plusieurs personnes ont trouvé la mort le 08 février, a été placé en prison en attendant l'achèvement des procédures d'enquête, annonce mercredi un communiqué du procureur du Roi près le tribunal de première instance de Tanger.

"Suite à l'enquête ordonnée par le parquet général en vue d'élucider les circonstances du décès de plusieurs personnes dans une unité industrielle de textile le 08 février à Tanger, le parquet général a déposé une requête pour mener une enquête à l'encontre du propriétaire de cette unité et de tous ceux qui seraient impliqués dans cet incident et ce, pour homicide et blessures involontaires et violations du Code de travail", indique le communiqué.

Après interrogatoire préliminaire, le juge d'instruction a décidé de placer en prison le propriétaire de cette unité industrielle, en attendant l'achèvement des procédures d'enquête, précise le procureur du Roi.

# Le Maroc désigné représentant de la circonscription africaine à l'UNITAID



Le Maroc a été désigné par acclamation à Genève en tant que représentant de la circonscription africaine au sein du conseil d'administration de l'Organisation internationale pour la lutte contre les maladies transmissibles (UNITAID).

Cette décision a été annoncée lors d'une réunion, mardi, du Groupe des ambassadeurs africains à Genève, au cours de laquelle l'ambassadeur de la République centrafricaine, agissant en sa qualité de coordinateur du Groupe africain sur les questions de la santé, a présenté les résultats de la réunion des ambassadeurs des Etats parties du Memorandum de l'accord d'adhésion à UNITAID, tenue le 5 février.

La désignation du Maroc en tant que représentant de la circonscription africaine à l'UNITAID constitue une nouvelle reconnaissance du leadership

continental du Royaume, de son action soutenue et de ses multiples initiatives de solidarité humanitaire à toute épreuve au profit des pays africains, et de son engagement constant en faveur de la coopération pour relever les défis dans le secteur de la santé et la réalisation des Objectifs de développement durable à l'échelle du continent.

Les aides accordées sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, à plusieurs pays africains pour les accompagner dans leurs efforts de lutte contre le coronavirus, sont la parfaite illustration de cet exemple de solidarité et de coopération inter-africaine prônée par le Maroc.

Basé à Genève et hébergé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNITAID est une agence de santé mondiale qui s'emploie à trouver des solutions innovantes pour prévenir, diagnostiquer

et traiter les maladies plus rapidement, plus efficacement et à moindre coût dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Elle finance notamment des initiatives visant à lutter contre de grandes maladies telles que le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose, mais aussi contre les co-infections et comorbidités liées au VIH, comme le cancer du col de l'utérus et l'hépatite C. L'organisation soutient en outre des projets qui ciblent des domaines transversaux, tels que le traitement de la fièvre.

L'UNITAID met actuellement son expertise au service de la lutte contre les défis posés par le développement de nouvelles thérapies et de nouveaux diagnostics pour éradiquer la pandémie de Covid-19, en tant que membre clé de l'accélérateur d'accès aux outils de lutte contre la Covid-19.

## Entretiens maroco-russes à Moscou sur le renforcement des relations bilatérales

Le renforcement des relations entre le Maroc et la Russie et l'approfondissement du dialogue politique ont été au centre d'un entretien mercredi à Moscou entre le représentant spécial du président de la Russie pour le Moyen-Orient et les pays africains, vice-ministre des Affaires étrangères, Mikhail Bogdanov, et l'ambassadeur du Maroc à Moscou, Lotfi Bouchaara.

L'entretien entre les deux parties a porté notamment sur le renforcement des relations traditionnellement amicales entre la Russie et le Maroc, l'approfondissement du dialogue politique et l'élargissement des relations commerciales et économiques, indique un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.

Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur la situation au Moyen-Orient, en mettant l'accent sur le règlement du conflit israélo-palestinien, conclut le communiqué.



# Appel au renforcement de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

*La débâcle de Daech dans la région irako-syrienne et le déplacement de ses combattants vers l'Afrique de l'Ouest et le Sahel constituent de sérieux défis*

Les participants à la conférence internationale annuelle sur "La lutte contre l'extrémisme violent: de nouvelles réponses à de nouveaux défis" ont appelé à la mise en place d'une coopération internationale efficace pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme violent, un phénomène qui connaît une évolution rapide.

Intervenant à l'ouverture, mardi à Rabat, de cette conférence, la Sous-secrétaire générale des Nations unies, directrice exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT), Michèle Coninx, a noté que malgré la défaite du groupe Daech en Syrie et en Irak, le monde observe aujourd'hui des mutations au niveau de la menace terroriste, ce qui nécessite des approches nouvelles et innovantes et une large coopération internationale efficace pour lutter contre le phénomène des combattants terroristes étrangers qui traversent les frontières internationales.

Dans ce contexte et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, les Etats s'attèlent à l'élaboration de stratégies de poursuite judiciaire, de réhabilitation et de réinsertion de ces combattants et des membres de leurs familles, a souligné Michèle Coninx, notant que le DECT s'emploie de concert avec les gouvernements et ses partenaires internationaux et régionaux, à renforcer les approches nationales en matière de



poursuite et de réinsertion, conformément aux normes internationales et régionales et aux lois nationales.

La responsable onusienne a estimé que la débâcle de Daech dans la région irako-syrienne et le déplacement de ses combattants vers des régions telles que l'Afrique de l'Ouest et le Sahel posent de sérieux défis qui requièrent d'intensifier les efforts qui tiennent compte du facteur genre, en impliquant les femmes dans cette entreprise.

Pour sa part, le président du Policy Center for the New South (PCNS), Karim El Aynaoui, a jugé nécessaire une complémentarité entre les dimensions pratiques et scientifiques pour comprendre le phénomène de l'extrémisme violent et s'attaquer à ses causes profondes et ses défis, ainsi qu'un échange d'expériences entre divers secteurs et entre les décideurs politiques et le monde universitaire.

Il a également mis en lumière le rôle central de l'éducation, de la culture et de la promotion des services publics au niveau local et décentralisé, ainsi que la coopération, la précaution et la réflexion sur de nouvelles solutions innovantes.

De son côté, le représentant du directeur général de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Abdelilah Be-

narfa, a souligné le rôle de la culture dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme à travers la construction d'une personnalité conciliée avec son environnement.

A cet égard, il a estimé que la culture peut également jouer un rôle efficace dans la phase post-terroriste, proposant à cet égard de mettre à contribution les valeurs culturelles pour la réinsertion et la réconciliation, de mener une révision idéologique et de créer des espaces de dialogue et de réunion.

Il a fait savoir que, dans le cadre de sa coopération avec de nombreuses institutions marocaines, l'ISESCO a signé un accord avec la Rabita Mohammadia des oulémas pour développer un ensemble de programmes et de projets qui s'inscrivent dans l'approche proactive de lutte contre l'idéologie extrémiste.

L'Organisation islamique vise aussi à coopérer avec les universités et les instituts de recherche et de formation dans le but de déconstruire le discours extrémiste, a dit Abdellah Benarfa, rappelant le lancement de l'élaboration du premier guide pour les institutions universitaires et de recherche dans ce domaine, et la première encyclopédie internationale sur la déconstruction du discours extrémiste.

Pour sa part, le commissaire divisionnaire à la section antiterroriste au Bureau

central d'investigation judiciaire (BCIJ), Mohamed Nifaoui, a relevé que le Maroc a réussi depuis 2002 à démanteler un total de 209 cellules terroristes, l'interpellation de près de 3.535 personnes, et la mise en échec de plus de 500 projets dévastateurs.

Les travaux de cette Conférence, organisée par l'Observatoire marocain sur l'extrémisme et la violence (OMEV) en partenariat avec la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, le Policy Center for the New South et la Rabita Mohammadia des oulémas, se sont étalés sur trois jours, avec la participation d'experts et de spécialistes des questions du terrorisme et de l'extrémisme violent de différents pays ainsi que des institutions régionales et internationales.

En raison de l'état d'urgence sanitaire en vigueur, la conférence s'est déroulée en mode hybride, présentiel et en visioconférence, tout en garantissant les conditions de prévention et de sécurité des participants représentant le Maroc, l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Autriche, la Belgique, l'Egypte, l'Espagne, les Etats-Unis, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, le Sénégal, le Nigeria, le Kenya, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, la Suisse, l'Hongrie, le Portugal, la Norvège, la Roumanie, Malte, et les Philippines.



Depuis 2002, le Maroc a démantelé 209 cellules terroristes, interpellé 3.535 personnes et mis en échec plus de 500 projets dévastateurs.



## L'UE achète 300 millions de doses à Moderna *L'ONU réclame un plan mondial de vaccination*



**L'**UE a annoncé mercredi un accord pour acheter 300 millions de doses supplémentaires du vaccin Moderna contre le Covid-19, accélérant la course à l'immunisation au moment où le secrétaire général de l'ONU appelait à bâtir un "plan mondial de vaccination".

L'Organisation mondiale de la Santé, faisant état d'une chute de 16% des nouveaux cas dans le monde, a prévenu cependant que "le feu n'est pas éteint", plus d'un an après le début de la pandémie qui a fait plus de 2,4 millions de morts. "Le monde a urgemment besoin d'un plan mondial de vaccination pour rassembler tous ceux qui ont la puissance, l'expertise scientifique et les capacités de production et financières requises", a lancé le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, mercredi devant les pays du G20.

Sur le front européen, le nouvel accord, annoncé par la présidente de la Commission

Ursula von der Leyen, porte sur l'achat de 150 millions de doses du vaccin du laboratoire américain Moderna, destinées à être livrées aux 3e et 4e trimestres 2021, avec une option de 150 millions de doses supplémentaires en 2022.

Critiquée pour les ratés de la vaccination, la Commission a dévoilé le même jour un plan pour mieux surveiller les mutations du coronavirus.

Baptisé Hera Incubator, ce projet sera doté de 75 millions d'euros. Quelque 150 millions d'euros supplémentaires seront engagés pour renforcer la recherche.

A Washington, le secrétaire d'Etat Antony Blinken a annoncé que les Etats-Unis allaient verser d'ici fin février plus de 200 millions de dollars à l'Organisation mondiale de la santé, après avoir annulé le plan de retrait de Donald Trump de cette organisation.

En Allemagne, le variant britannique du virus, qui représente plus de 20% des cas, est

en voie d'y devenir "dominant", a prévenu mercredi le ministre de la Santé, Jens Spahn.

Devant le danger toujours présent, le nouveau Premier ministre italien Mario Draghi s'est fixé mercredi comme "principal devoir" de "combattre la pandémie par tous les moyens" dans son pays, où le Covid-19 a fait près de 100.000 morts.

Le président américain Joe Biden a lui appelé à "frapper fort" pour soutenir économiquement la population, avec un gigantesque plan de sauvetage de 1.900 milliards de dollars. "Il faut dépenser maintenant", a-t-il martelé.

Au Japon, des professionnels de santé volontaires ont été les premiers mercredi à recevoir le vaccin suite au feu vert obtenu dimanche par le groupe Pfizer dans l'archipel. La vaccination n'y sera pas étendue aux personnes âgées avant avril.

Au Brésil, une expérience unique au monde a commencé à Serrana, une petite ville de l'Etat de Sao Paulo : vacciner

toute la population adulte, afin d'étudier l'évolution de la pandémie face au vaccin s'il est utilisé en masse.

La campagne de vaccination a commencé mercredi en Afrique du Sud. La première dose du lot de 80.000 vaccins du laboratoire américain Johnson & Johnson a été administrée devant les caméras à une infirmière en maternité de l'hôpital de Khayelitsha, important township du Cap. Le président Cyril Ramaphosa y a été vacciné dans la foulée. "C'est un jour important pour notre pays", a-t-il dit.

En Indonésie c'est la deuxième phase de vaccination qui a été lancée, visant les travailleurs à risque et les plus âgés.

Au Venezuela, la campagne de vaccination avec le vaccin russe Sputnik V a débuté jeudi par le personnel de santé et des fonctionnaires, a annoncé le président Nicolas Maduro.

Dans la bande de Gaza sous blocus israélien, un premier lot

de 1.000 vaccins était en train d'être acheminé, selon les autorités israéliennes qui en avaient auparavant bloqué le transfert.

La question centrale de la vaccination était au menu du Conseil de sécurité de l'ONU mercredi. Le Mexique a annoncé qu'il allait soulever le problème de l'inégalité d'accès. Le Royaume-Uni allait faire pression pour des cessez-le-feu dans les zones de conflit pour y vacciner contre le coronavirus.

L'OMS a dévoilé mardi des chiffres révélant une nette baisse des contaminations et des décès liés au Covid-19 dans le monde la semaine dernière. Mais elle se garde bien de crier victoire.

Le nombre de nouveaux cas a reculé de 16% à 2,7 millions de cas, selon elle. Le nombre de nouveaux décès signalés a également diminué de 10% par rapport à la semaine précédente, à 81.000. La pandémie a fait au moins 2.419.730 morts dans le monde, selon un bilan établi par l'AFP mercredi.



# Un froid polaire enveloppe encore les Etats-Unis

## *Des millions de personnes privées d'électricité*

**D**es millions d'Américains restaient mercredi privés d'électricité à la suite d'une vague de froid intense qui s'étendait sur de vastes portions des Etats-Unis et devrait durer jusqu'au week-end.

Le service météorologique américain, le National Weather Service (NWS), a indiqué mercredi que plus de 100 millions d'Américains du Midwest étaient concernés par des avis de tempêtes hivernales de gravité diverse.

La masse d'air froid venue de l'Arctique commence selon le NWS à se dégager mais les températures glaciales devaient se maintenir et "rester entre 11 et 19,5°C sous les normales de saison" dans la partie centrale des Etats-Unis, écrivent les météorologues.

Jeff Zients, le coordinateur de la lutte contre le Covid-19 de la Maison Blanche, a indiqué que le froid affectait la campagne de vaccination, obligeant à fermer des sites.

Le président Joe Biden a de

son côté dû repousser une visite, prévue jeudi dans une usine Pfizer produisant des vaccins à Kalamazoo, dans le Michigan, à vendredi.

Plus d'une trentaine de décès liés au mauvais temps hivernal ont été recensés à travers le pays selon les médias américains, et les autorités ont exhorté les Américains à la prudence. "Les échecs du pouvoir", titrait mercredi le quotidien *Houston Chronicle*, critiquant les autorités texanes en jouant sur le double sens de "power" en anglais, à la fois pouvoir politique et électricité.

La détresse était notamment visible mercredi à l'église Lakewood, dans la plus grande ville de l'Etat, Houston, où les habitants étaient nombreux à s'être réfugiés pour échapper au froid. Parmi ceux-ci, David Hernandez, 38 ans, y a passé la nuit après une panne de son véhicule. "J'essayais de dormir dans la voiture mais il faisait juste trop froid. Tous les liquides se transformaient en glaçons donc c'était comme dormir dans un congélateur",

a-t-il confié. "Je devais venir ici, je n'avais pas le choix."

Les intempéries et le froid n'ont pas épargné les animaux. L'organisation de protection *Primarily Primates*, basée près de San Antonio et privée de courant depuis lundi, a rapporté mercredi la mort de 12 singes malgré les efforts des soignants pour tenter de garder les primates au chaud.

Beto O'Rourke, ancien candidat texan à la primaire démocrate en vue de la présidentielle de 2020, a jugé sur MSNBC qu'"il aurait été possible de se prémunir contre la plupart" de ces difficultés, assenant: "Le Texas n'est pas loin d'être un Etat défaillant."

Le fournisseur d'électricité d'Austin, la capitale de l'Etat, a indiqué que près de 200.000 foyers étaient privés de courant et que ces coupures dureraient toute la journée de mercredi "et potentiellement plus longtemps".

Les compagnies d'énergie ont enchaîné les coupures partielles depuis ce week-end, afin d'éviter la surchauffe de tout le

système en raison de pics de demande. "Je passe une deuxième nuit sans électricité par le temps le plus froid dans le sud-est du Texas depuis plus de 30 ans", tweetait mardi soir le journaliste Wes Wolfe, qui vit à Lake Jackson, près de Houston.

Selon le site *Poweroutage.us*, qui recense les coupures de courant aux Etats-Unis, plus de 2,3 millions de foyers et entreprises du Texas restaient sans électricité mercredi soir.

La pénurie d'électricité a été aggravée par l'arrêt de plusieurs centrales électriques au gaz et d'éoliennes, du fait des conditions glaciales.

Jusqu'à 73% des Etats-Unis, hors Hawaï, Alaska et autres territoires non rattachés au continent, étaient recouverts de neige dans la nuit de mardi à mercredi, selon le NWS. Un record depuis le début de ces mesures, en 2003. Et le Texas, habitué aux températures douces même en hiver, n'est pas en reste: un manteau blanc de 15cm d'épaisseur a recou-

vert la capitale Austin, un record depuis plus de 70 ans, et davantage de flocons pourraient s'abattre dans cet Etat les prochains jours, a prévenu le Weather Service.

Ce "spectaculaire coup de froid qui a frappé les Etats-Unis continentaux est lié à la combinaison d'un anticyclone arctique charriant des températures glaciales et d'une dépression très active avec des vagues de précipitations", avait expliqué le NWS lundi.

En dehors du Texas, des habitants ont aussi été privés d'électricité à travers l'Oregon (nord-ouest), la Louisiane (sud), le Mississippi (sud), le Kentucky (centre-est), l'Ohio (nord-est), la Virginie-Occidentale (est) et la Virginie (est), selon *poweroutage.us*.

Les conditions extrêmes ont également provoqué la formation de plusieurs tornades, dont une s'est abattue dans la nuit de lundi à mardi sur le sud-est des Etats-Unis, en Caroline du Nord, tuant trois personnes et faisant dix blessés.



# Draghi veut "reconstruire" l'Italie mise à genoux par la pandémie

Le nouveau Premier ministre italien Mario Draghi a appelé mercredi à "reconstruire" le pays frappé de plein fouet par la crise sanitaire et économique, promettant de "combattre la pandémie par tous les moyens".

"Comme les gouvernements de l'immédiat après-guerre, nous avons la responsabilité de lancer une Nouvelle Reconstruction", a-t-il affirmé lors de la présentation de son programme au Parlement. "C'est cela notre mission en tant qu'Italiens: laisser un pays meilleur et plus juste à nos enfants et petits-enfants", a-t-il ajouté.

M. Draghi, un homme très discret de 73 ans éduqué chez les jésuites, a succédé samedi à Giuseppe Conte, contraint à la démission après l'explosion de sa coalition, alors que l'Italie approche de la barre des 100.000 morts dues au Covid et a enregistré en 2020 l'une des pires chutes du PIB de la zone euro (-8,9%).

"Le principal devoir auquel nous sommes tous appelés (...) est de combattre par tous les moyens la pandémie et de sauver les vies de nos concitoyens", a-t-il souligné, alors que moins de 1,3 million d'Italiens sur une population de 60 millions ont reçu les doses nécessaires à l'immunisation.

L'ex-président de la Banque centrale européenne (BCE) a aussi plaidé pour une "Union européenne plus intégrée qui aboutira à un budget public commun, capable de soutenir les Etats-membres durant les périodes de récession", tout en proclamant "l'irréversibilité du choix de l'euro". "Sans l'Italie, il n'y a pas d'Europe", a estimé Mario Draghi, qui dirige une coalition hétéroclite allant de la gauche à l'extrême droite du tribunal souverainiste Matteo Salvini. Il a aussi affirmé sa volonté de "renforcer" les relations "stratégiques" avec la France et l'Al-



lemagne.

La troisième économie de la zone, qui a perdu 444.000 emplois en 2020, compte beaucoup sur la manne du plan de relance européen, dont le versement est lié à la présentation à Bruxelles d'ici à fin avril d'un plan détaillé de dépenses, l'une des missions du nouveau gouvernement. "Nous aurons à notre disposition environ 210 milliards d'euros sur une période de six ans. Ces ressources devront être dépensées pour améliorer le potentiel de croissance de notre économie", a souligné M. Draghi au cours de son discours de trois quarts d'heure, citant comme priorités "les énergies renouvelables, la lutte contre

la pollution de l'air et de l'eau, le train à grande vitesse (...), la production et distribution d'hydrogène, la numérisation et la 5G".

Le Sénat doit se prononcer sur son programme par un vote de confiance mercredi soir, tandis que la Chambre des députés se prononcera jeudi. Il devrait obtenir sans problème le feu vert des deux chambres, tant sa majorité parlementaire est large.

Au cours d'une seconde intervention dans la soirée, M. Draghi a plaidé pour une répartition obligatoire des migrants entre les divers pays de l'UE. "L'Italie, soutenue également par certains pays méditerranéens, propose comme mesure de solidarité concrète

un mécanisme de redistribution obligatoire des migrants", a-t-il précisé.

Confrontée à l'arrivée de dizaines de milliers de migrants, Rome demande depuis des années la renégociation du règlement européen de Dublin, qui confie le traitement des demandes d'asile au pays d'arrivée.

Depuis que le président de la République Sergio Mattarella a fait appel à lui le 3 février, Mario Draghi a formé une majorité allant du Parti démocrate (PD, centre gauche) à la Ligue d'extrême droite de Matteo Salvini en passant par le Mouvement 5 Etoiles (M5S, antisystème jusqu'à son arrivée au pouvoir).

"Aujourd'hui l'unité n'est pas une

option, l'unité est un devoir", a martelé M. Draghi, alors que les débuts de son gouvernement ont été marqués par une virulente polémique contre le ministre de la Santé Roberto Speranza, qui a annoncé dimanche soir seulement l'interdiction de rouvrir lundi matin les pistes de ski.

Ces premières bisbilles augurent un parcours accidenté pour Mario Draghi comme l'explique Teresa Coratella, analyste au sein de European council of foreign relations (ECFR), dans un entretien avec l'AFP: "nous avons un gouvernement très fort du point de vue de la compétence des ministres, mais avec un équilibre politique très fragile, avec des interlocu-

## Maduro menace de "répondre avec force" au commando colombien



Le président vénézuélien Nicolas Maduro a promis mercredi de "répondre avec force" à la création par la Colombie voisine d'un commando pour

lutter contre les guérilleros dissidents et les trafiquants de drogue qui, selon Bogota, trouvent refuge dans son pays.

Lors d'une conférence de

presse à Caracas, Nicolas Maduro a déclaré avoir ordonné aux forces armées du pays "de répondre avec force aux déclarations imprudentes du président colombien Ivan Duque sur le Venezuela" et de "nettoyer les barils de nos fusils (...) si Ivan Duque ose violer la souveraineté du Venezuela".

Le 8 février, le président de droite colombien a annoncé la création d'une force d'élite pour combattre les guérilleros dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) et ceux de l'Armée de libération nationale (ELN), ainsi que les narco-trafiquants qui, selon le gouvernement, ont trouvé refuge au Venezuela voisin. "L'objectif pour cette année est de frapper les têtes du narcoterrorisme", a-t-il déclaré, affirmant que "beaucoup d'entre eux sont protégés au Venezuela". "Si Ivan Duque ose

toucher un millimètre du territoire vénézuélien... Ne sois pas fou, Ivan Duque! Connais tes limites et respecte le Venezuela", a déclaré Nicolas Maduro, dont le gouvernement autoritaire n'est pas reconnu par la Colombie qui a rompu ses liens diplomatiques.

Malgré l'accord de paix de 2016, la Colombie continue de faire face à un conflit armé aux multiples facettes, impliquant des guérillas de gauche, des trafiquants de drogue et des paramilitaires de droite qui se disputent le contrôle des lucratives productions de la cocaïne et de l'extraction illégale de minerais.

La Colombie a accusé à plusieurs reprises par le passé le Venezuela d'offrir un refuge aux groupes armés, ce que Caracas nie.

## Condoléance

C'est avec une grande douleur et une immense tristesse que la famille



T A H - TAOUI, annonce le décès de M. TAHTAOUI ABDELLAH, survenu à Casablanca le 16 Février 2021, à l'âge de 74 ans. Un grand Homme avec un grand cœur, discret et patient, toujours bienveillant et constamment à la recherche du bien être des autres. Sa générosité et son dévouement ont toujours été le fer de lance de sa personnalité. Toute la famille du défunt est dévastée et remplis de chagrin. Nous prions le tout puissant d'avoir le défunt en sa sainte miséricorde.

إنا لله وإنا إليه راجعون

Mustapha El Hachimi, directeur provincial de l'éducation nationale à Errachidia

## *Il faut doter les établissements scolaires des moyens à même de leur permettre de garantir le droit des élèves à la scolarisation*

# Entretien

*Le directeur provincial de l'éducation nationale à Errachidia, Mustapha El Hachimi, évoque, dans un entretien à la MAP, les projets et chantiers les plus importants mis en œuvre pour élargir l'offre scolaire au niveau de la province, promouvoir l'enseignement préscolaire et garantir le droit à la scolarisation des enfants en situation de handicap.*



**Quels sont les projets marquants entrepris pour l'élargissement de l'offre scolaire dans la province d'Errachidia ?**

La Direction provinciale de l'éducation nationale à Errachidia œuvre actuellement pour la réalisation de plusieurs projets visant l'élargissement de l'offre scolaire, notamment ceux portant sur l'éradication des classes en préfabriqué.

Des efforts importants ont été consentis par la Direction provinciale, en coordination avec l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Drâa-Tafilalet, pour remplacer ces constructions par 125 salles de cours en béton sur trois ans, dans la perspective de l'élimination totale des classes en préfabriqué au cours de l'année 2021 au niveau de la province d'Errachidia.

Durant l'année en cours, il sera procédé au remplacement de 24 salles de classe en préfabriqué dans la province.

S'agissant de l'élargissement des établissements scolaires à travers la construction de nouvelles salles de classe, la Direction provinciale a pu mettre en place un total de 174 salles de cours pour l'enseignement primaire, 70 pour le secondaire collégial et 40 pour le secondaire qualifiant.

Ceci a pour objectif de doter les

établissements d'enseignement des moyens nécessaires leur permettant de garantir le droit des élèves à la scolarisation et d'élargir leur offre scolaire.

Plusieurs projets ont été réalisés également au cours des trois dernières années au niveau de l'enseignement primaire, dont la construction d'une école primaire et d'une autre communale dans la commune territoriale de Sidi Ali, ainsi que d'une autre école communale à Merzouga.

Dans le même cadre, la construction de trois autres écoles communales au niveau de trois communes territoriales a été programmée.

Sur le plan de l'enseignement primaire, il a été procédé à la construction de deux collèges dans les communes d'Aoufous et de Moulay Ali Chérif, ainsi que d'un complexe socio-éducatif dans la commune de Sidi Ali.

Pour l'enseignement secondaire qualifiant, un lycée a été construit dans la commune d'Ait Assem à Tinejdad, alors qu'une autre est en cours de construction dans la commune de Moulay Ali Chérif. Il sera procédé à l'achèvement de la construction d'un internat au lycée de Merzouga, ainsi qu'à la programmation de l'édification d'un lycée

dans la ville d'Errachidia et d'un autre internat dans la commune de Boudnibe.

**Quelles sont les mesures les plus importantes qui ont été prises pour la promotion et la généralisation de l'enseignement préscolaire à Errachidia ?**

La Direction provinciale a pu doter les établissements scolaires d'infrastructures de l'enseignement préscolaire, à savoir 160 unités du préscolaire, tandis que 60 autres sont programmées au titre de l'exercice 2021.

Ce chantier est mené en étroite collaboration avec le Comité provincial de développement humain (CPDH) à Errachidia, ainsi que d'autres partenaires, dont l'ANDZOA (Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier) et de plusieurs associations.

Les projets du préscolaire réalisés dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) sont au nombre de 34 salles, alors que 120 autres sont programmées au titre de l'exercice 2021.

Des partenariats ont été conclus avec 18 associations dans le but de leur permettre de gérer ces unités de l'enseignement préscolaire. La Direction provinciale de l'éducation natio-

nale a organisé trois sessions de formation au profit de 2.281 éducateurs et éducatrices de l'enseignement préscolaire.

Les statistiques montrent une hausse du nombre des bénéficiaires du service public de l'enseignement préscolaire intégré au sein des établissements scolaires, en comparaison avec les unités classiques.

**Comment peut-on garantir le droit à la scolarisation des enfants en situation de handicap ?**

Plusieurs mesures prises ont pour objectif de garantir le droit à la scolarisation de cette catégorie, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de l'éducation inclusive au profit des enfants en situation de handicap.

A cet égard, la Direction provinciale a mis en place 13 classes inclusives au sein d'établissements scolaires.

Des activités sont menées aussi en partenariat avec plusieurs intervenants, dont les associations actives dans ce domaine et le secteur de la santé. L'approche adoptée en matière d'éducation inclusive a pour objectif de permettre aux élèves en situation de handicap d'être scolarisés dans les meilleures conditions et d'assurer leur suivi sur les plans sanitaire et psychologique.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CAMBR-IOLAGE	PRODR-OME	BLINDÉ	CUBE EN BOSNIE	SOMBRE	AIDE	DRAME NIPPON PLAT	INTERMÉDIAIRE
				MONTAGNE		LETTRES DE KEMAL	
FOURGON FEU ROUGE			BAUDET			DÉPENDANT	EN AUTO SYMBOLE DE L'OR
		FEMELLE DU SANGLIER	STUPÉFIANT				
ZÉRO			PARTIE DU COSMOS	NON LESSIVÉ			DÉSEMPARÉE
				ESPIÈGLERIE	MORCEAU D'IVOIRE	MORCEAU D'ADN ROMAINS	
PREMIÈRE VERTÈBRE CERVICALE		BIEN STABLE COUTUMES					PILE
			ANCIEN		CONFISQUÉ		
VASE VIEUX PLIS			ARTICLE ESPAGNOL ÂGES		EN STAGE CAUTION		EN OCTOBRE
		RÉCLAMA					VIEILLE CITÉ
							VOTELLES
MÉTAL PRÉCIEUX		EN TÊTE	CALCIUM		GRECQUE LIÉ		
DÉTÉRIORÉ			MUSES				
ROUBLARD				FORME D'ÊTRE			FIN D'ANNÉE

Solution mots flechés d'hier

CROISÉ	C	BOIS-SOIS UN PEU	D	CHIC TYPE EN APRETE	PLUS	ENLEVER	O	PIRE	DEMEURS DE GLACE	B	PANACHE INTEGRAL			
	B	A	T	A	R	D	T	A	I	R	E			
LOUA	V	A	N	T	A	MACHINE BARBER	E	N	G	I	N			
	R	E	N	D	ADJUSTE RADIUM	V	E	R	A <td>P</td> <td>R</td> <td>O</td> <td>T</td>	P	R	O	T	
RESTITE	P	E	M	P	O	T	E							
LITHIUM	L	I	R	A	D	E	A	N	K	Y	L	O	S	E
FORME PHYSIOLOGIQUE	O	N	T	TITANE COUP DE FEU	T	I	M	A	N	O	V	E		
	T	U	E	R	T	A	K	E	:O	F	F			
RAPACE NOCIBON	S	T	R	I	G	I	D	E	EN EFFET PRESQUE SCANDAL	F	E			
PIRE	T	A	P	P	E	L								
	P	I	S	B	O	U	T	E	N	A	V	A	L	
PENSER DE TABLE	C	O	U	V	E	R	T	E	R	E	A	G	E	
BELLE ÉTOILE	S	T	A	R	A	L	E	N	E	R	E	M	E	S

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthib  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdalkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

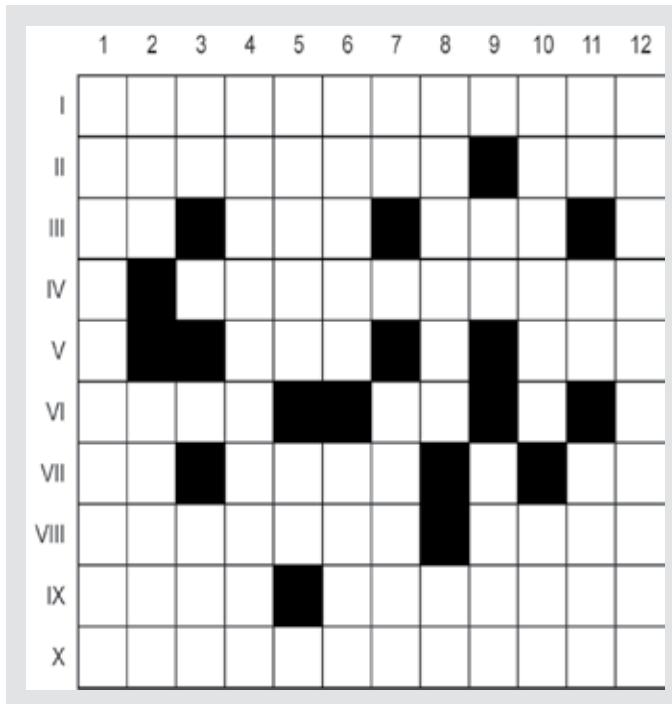
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**

## Mots croisés



**HORIZONTALEMENT.**

- I. Grosse omelette ...
- II. Ceux d'argent sont un violent caustique - Pièce de bois.
- III. Couverture à trou - Des bons mots - Dangereux quand il est bien nourri.
- IV. Reconnaître.
- V. Est allemand - Sent.
- VI. Comme les doigts de la main - En plein cœur.
- VII. Pétales de rose - Vieux rouge - Nait au Mont Viso.
- VIII. Boucherai - Connais.
- IX. Avant le bond - Elle craint.
- X. Il nourrit ou répare.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Mener à la baguette.
- 2. (Euf de Bonn - Chante à Vienne ?
- 3. Voulait rentrer à la maison - Choses en vrac.
- 4. Supprimer.
- 5. Portugais connu - Deux lettres terre à terre.
- 6. D'un auxiliaire - Quinze français.
- 7. En fin d'année - Se tord facilement.
- 8. Donne une valeur - Mot à baffé.
- 9. Arbre - Se permet.
- 10. Vide - Bon service.
- 11. Au sein du sein - Pigeonné - Lit du milieu.
- 12. Garder en réserve.

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

**Facile**

7		5 8	9							
	9		1		7		2			
	3					1 6				
			6 2		4 7					
	7 8		3		6 9					
	3 6		7 5							
	6 8				2					
	5	7	9		6					
		9	4 3			8				

**Moyen**

			1 9					4		
			6 4				2 9			
7 9		5							1	
8								5		
	1		5					8		
	5								2	
5				6		1 3				
9 7			8 1							
1		9 2								

**Difficile**

4	7	6								
	1		8 4 7							
		2			6 1					
					6 5 3					
	4				7					
8	5 3									
	6 8		9							
		9 7 1			8					
			3 1 2							

**Expert**

5		3								
	9	6 1 4								
	6				8					
	2 6			7						
		4			2					
			8		1 9					
		2				7				
			2 3 9 6							
				6						5

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

5 7 1 6 3 2 8 4 9	
3 9 4 8 7 5 2 6 1	
8 2 6 9 4 1 7 5 3	
9 8 2 1 5 3 6 7 4	
6 3 7 4 2 8 1 9 5	
4 1 5 7 6 9 3 2 8	
2 5 9 3 8 7 4 1 6	
1 6 8 2 9 4 5 3 7	
7 4 3 5 1 6 9 8 2	

**Moyen**

5 8 1 3 2 4 7 9 6	
2 6 3 7 8 9 5 4 1	
4 9 7 6 1 5 2 8 3	
7 5 6 8 9 1 3 2 4	
3 1 2 4 6 7 9 5 8	
9 4 8 5 3 2 6 1 7	
6 2 9 1 7 8 4 3 5	
1 7 4 2 5 3 8 6 9	
8 3 5 9 4 6 1 7 2	

**Difficile**

4 7 3 1 9 5 8 2 6	
2 5 1 8 4 6 9 7 3	
9 8 6 7 3 2 5 4 1	
7 6 8 4 2 1 3 9 5	
5 2 9 3 8 7 6 1 4	
1 3 4 5 6 9 7 8 2	
6 1 2 9 5 8 4 3 7	
8 4 5 2 7 3 1 6 9	
3 9 7 6 1 4 2 5 8	

**Expert**

7 3 2 6 5 4 9 1 8	
9 8 5 7 1 2 3 6 4	
6 1 4 9 8 3 5 7 2	
2 5 7 8 3 6 4 9 1	
1 4 3 5 9 7 2 8 6	
8 9 6 2 4 1 7 3 5	
5 6 8 4 7 9 1 2 3	
4 7 1 3 2 8 6 5 9	
3 2 9 1 6 5 8 4 7	

Colorado enregistre un chiffre d'affaires en baisse de 7,8% en 2020

Le chiffre d'affaires de Colorado s'est établi à 461,6 millions de dirhams HT (MDH) à fin décembre 2020, en baisse de 7,8% par rapport à la même période une année auparavant.

«Malgré le ralentissement de l'activité du secteur du bâtiment impacté par les effets de la pandémie de Covid-19, Colorado a réussi à stabiliser son chiffre d'affaires au titre du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, ce qui a permis de limiter la baisse du chiffre d'affaires à fin 2020 à 7,8% comparativement à 2019», indique le spécialiste de la peinture dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

En effet, le chiffre d'affaires enregistré durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 s'est élevé à 130,7 MDH, stable par rapport à la même période de l'année dernière, souligne le communiqué, rappelant que celui réalisé au titre du premier semestre 2020 avait enregistré un repli de 28,7% par rapport à fin juin 2019, rapporte la MAP.

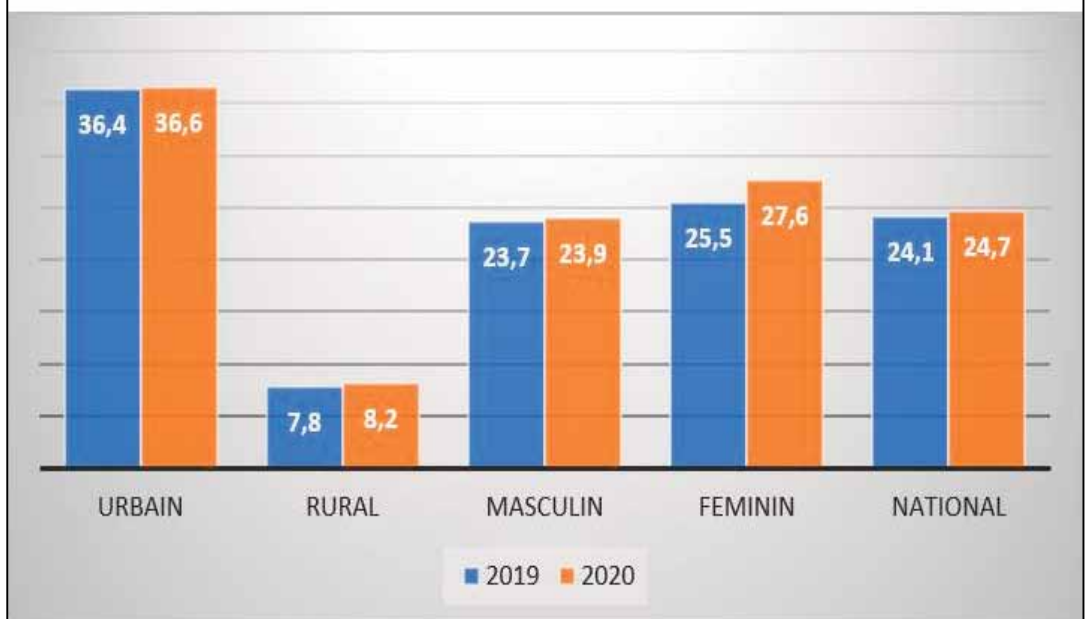
«Compte tenu de cette performance réalisée malgré un contexte économique difficile, Colorado anticipe un résultat net 2020 très inférieur à celui de 2019 mais qui reste largement positif améliorant sensiblement le résultat enregistré à fin juin 2020», alerte l'entreprise, affirmant, toutefois, que les ratios bilanciaux se maintiennent à des niveaux très solides. Par ailleurs, le communiqué fait savoir que le tonnage vendu au titre du dernier trimestre de 2020 a évolué de 4% par rapport au T4-2019, ce qui limite la baisse annuelle du volume vendu au titre de l'année 2020 à 2% comparée à une baisse de 22% au terme du premier semestre 2020.

S'agissant de l'endettement net, il a baissé de 64,8% à fin décembre 2020. Il concerne exclusivement les dettes à moyen terme. Les crédits à court terme sont nuls à fin décembre 2020.

En ce qui concerne les investissements réalisés à fin 2020, ils se sont établis à 2,6 MDH (HT), en baisse par rapport à 2019.

## Seul un quart des actifs occupés bénéficiaient d'une couverture médicale en 2020

Taux de couverture des actifs occupés de 15 ans et plus par une assurance maladie liée à leur emploi, selon le milieu de résidence et le sexe



En 2020, seuls 24,7% des actifs occupés ont bénéficié d'une couverture médicale liée à l'emploi contre 24,1% en 2019, selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP).

L'analyse des données fait ressortir de très fortes disparités par zones géographiques, 36,6% dans les villes et 8,2% à la campagne. En 2019, cette proportion était de 36,4% en milieu urbain et 7,8% en milieu rural.

Selon l'institution publique, «la part des actifs occupés affiliés à un régime de couverture médicale s'améliore nettement au fur et à mesure que le niveau de diplôme s'élève. Elle passe de 10,7% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme à 72,8% parmi celles ayant un diplôme supérieur».

Dans une note d'information sur les principales caractéristiques de la population active occupée en 2020, elle précise que les actifs occupés exerçant dans l'industrie y compris l'artisanat\* enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé avec 42,2%, suivis de ceux relevant du secteur des services (36,5%), des BTP (13%) et de l'agriculture, forêt et pêche (4,6%).

La même source indique qu'un peu moins de la moitié (46,1%) des salariés bénéficient d'une couverture médicale assurée par l'employeur, 53,4% en milieu urbain et 25,1% en milieu rural,

57,3% parmi les femmes et 43,3% parmi les hommes».

D'après la note, qui dresse le portrait de la population active occupée en 2020, ses principales caractéristiques et son évolution par rapport à 2019, près d'un actif occupé sur 4 (24,1%) est affilié à un système de retraite, 36,3% en milieu urbain et 7,1% en milieu rural, peut-on lire.

Ces mêmes données montrent que le taux de couverture par un système de retraite est légèrement plus élevé parmi les femmes que les hommes, respectivement 27,5% et 23,1%, souligne le Haut-

commissariat au plan.

Comme l'explique l'institution, «cette proportion passe de 8,6% parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans à 27,7% parmi les personnes âgées de 35 à 44 ans et de 9,9% parmi les actifs occupés n'ayant aucun diplôme à 72,4% parmi ceux ayant un diplôme supérieur».

La note d'information du HCP fait, par ailleurs, remarquer qu'un peu plus de la moitié des salariés, soit 55,2%, ne disposent d'aucun contrat formalisant leur relation avec l'employeur (54,9% en 2019).

D'après les chiffres recueillis par le Haut-commissariat, un peu plus du quart (26,4%) disposent d'un contrat à durée indéterminée, 12,2% d'un contrat à durée déterminée et 6,2% d'un contrat verbal, ajoutant que la part des salariés ne disposant d'aucun contrat s'élève à 43,2% parmi les femmes contre 58,2% parmi les hommes, respectivement 43% contre 58% en 2019.

L'enquête du HCP révèle en outre que «les salariés âgés de 15 à 29 ans et les personnes n'ayant aucun diplôme sont les plus touchés par le travail sans contrat avec respectivement 62,7% et 74,4%».

Si l'on en croit toujours le Haut-commissariat, environ 14% des actifs occupés exercent un emploi non rémunéré, les ruraux, avec 29,9%, plus que les citadins (3%) et les femmes, avec 35%, plus que les hommes (8,6%).

A noter que les personnes n'ayant aucun diplôme sont également plus touchées par l'emploi non rémunéré avec 18,5% contre 12,5% pour celles ayant un diplôme moyen et 2,5 pour celles ayant un diplôme supérieur.

Près d'un actif occupé sur 10 (9,5%) exerce un emploi de type occasionnel ou saisonnier, 12,3% en milieu rural et 7,5% en milieu urbain. Ces parts étaient respectivement de 9,2%, 11,6% et 7,4% en 2019.

Dans sa note, le HCP se penche aussi sur la faible qualification des actifs occupés. Il révèle ainsi que l'année dernière, un peu plus de la moitié (54,3%) des actifs occupés n'ont aucun diplôme, 30,5% ont un diplôme de niveau moyen et 15,2% un diplôme de niveau supérieur.

On y apprend également que «parmi les actifs occupés exerçant dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche», 80,8% n'ont aucun diplôme et que cette proportion n'atteindrait que 59,2% dans le secteur des BTP, 45,2% dans l'industrie (y compris l'artisanat) et 37,4% dans les services.

Pour rappel, le volume d'emploi a chuté de 3,9%, au niveau national, passant de 10.975.000, en 2019, à 10.542.000 en 2020. Ce qui représente une perte de 432.000 postes d'emplois dont 295.000 en milieu rural (-6,3%).

Alain Bouithy



55,2% des salariés ne disposent d'aucun contrat formalisant leurs relations avec leurs employeurs

## Baisse du trafic aérien à l'aéroport de Dakhla en 2020

Le trafic des passagers au niveau de l'aéroport de Dakhla a reculé de 49,73 % en 2020 par rapport à la même période de l'année dernière.

Le nombre de passagers ayant transité par cette plateforme aéroportuaire a atteint 129.185 à fin décembre, contre 256.975 voyageurs durant la même période de 2019, selon des données fournies par l'Office national des aéroports (ONDA).

Pour le seul mois de décembre, 14.389 voyageurs ont utilisé l'aéroport de Dakhla, contre 19.459 passagers au

cours de la même période de l'année précédente, soit une baisse de 26,05 %, précise la même source.

Le trafic aérien enregistré au niveau des aéroports nationaux durant l'année 2020 a connu une baisse de l'ordre de 71,48% par rapport à la même période de l'année 2019, en accueillant 7.150.277 passagers contre 25.075.095 en 2019.

Cette régression s'explique par les répercussions de la crise sanitaire liée au Coronavirus et l'arrêt du trafic aérien pendant plusieurs mois.

## Déficit budgétaire de 82 MMDH à fin décembre

L'exécution de la loi de Finances rectificative (LFR) à fin décembre 2020 laisse apparaître un solde budgétaire négatif de 82 milliards de dirhams (MMDH), selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR), relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Ce déficit résulte de ressources ordinaires (hors recettes d'emprunts) de 396,8 MMDH et de charges (hors amortissements de la dette) de 478,8 MMDH, précise la TGR dans son rapport trimestriel sur l'exécution de la loi de finances.

Compte tenu de recettes d'emprunts de 122,7 MMDH et d'amortissements de la dette de 68,7 MMDH, l'exécution de la loi de Finances rectifica-

tive dégage un excédent des charges sur les ressources de 28,1 MMDH, précise la même source.

Le rapport fait également ressortir que les ressources globales de l'État durant le quatrième trimestre 2020 ont atteint 519,4 MMDH, soit un taux de réalisation de 112,5% des prévisions de la loi de Finances, notant que les arriérés de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les demandes de restitution de l'impôt sur les sociétés (IS) ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Par ailleurs, les charges totales de l'État ont atteint 547,5 MMDH, soit un taux de réalisation de 107,9% des prévisions de la loi de Finances.

# L'outsourcing, un secteur résilient aux perspectives prometteuses

Avec une dynamique de croissance et de création d'emplois défiant les effets de la pandémie, le secteur de l'outsourcing (externalisation des services) au Maroc a gagné autant en taille qu'en compétitivité au point de hisser le Royaume parmi les pionniers du secteur, voire sa destination la plus qualitative en Afrique.

Bien que l'outsourcing a démarré il y a une vingtaine d'années avec la mise en service des centres de contact, le secteur a su se réinventer en permanence et conquérir de nouveaux horizons pour finalement s'imposer en secteur à part entière qui consiste en l'externalisation de l'ensemble des métiers de services à valeur ajoutée.

Malgré une concurrence rude sur le plan régional, le Maroc demeure la première destination de l'outsourcing francophone avec 50% des parts de marché, avec ses quatre écosystèmes: CRM (Customer Relationship Management), BPO (Business Process Outsourcing), KPO (Knowledge Process Outsourcing) et ESO (Engineering Service Outsourcing).

La success story de ce secteur n'a pas échappé aux radars de la CGEM qui a coopté la Fédération marocaine

de l'externalisation des services (FMES) en tant que fédération sectorielle statutaire externe. Le poids et les perspectives de développement du secteur, sa cohérence avec les objectifs stratégiques du pays et le degré de maturité de la représentation sectorielle, autant d'arguments avancés par la CGEM pour justifier cette alliance qui laisse présager des perspectives prometteuses pour l'outsourcing.

Approché par la MAP, Youssef Chraïbi, président de la FMES, a sou-

ligné que l'outsourcing est l'un des rares secteurs à avoir fait preuve de résilience durant la crise de Covid, avec le maintien de sa dynamique de création d'emplois, en particulier chez les jeunes.

En effet, avec un total de 120.000 emplois au Maroc en 2019, l'outsourcing est le secteur le plus générateur d'emplois en 2020 avec plus de 10.000 postes créés malgré la crise, se réjouit notre interlocuteur.

Alors que la pression sur les devises se fait ressentir en ces circonstances, le secteur avec des performances quasi-intactes contribue à la stabilité de la balance commerciale. "L'externalisation des services fait également partie des activités les plus génératrices de devises, avec un chiffre d'affaires de 14 milliards de dirhams réalisé en 2019. Avec un potentiel de gain de parts de marché important au niveau mondial, ce secteur confirme la place du Maroc comme leader régional dans les métiers de l'externalisation", a-t-il expliqué.

L'horizon est ainsi dégagé pour ce secteur qui s'attire de très revenus équivalents au titre de l'exercice 2020. "Pour les années à venir, nous comptons avoir un rythme de croissance

annuelle sur carrière supérieur à 10% et maintenir notre rang dans le Top 3 des secteurs les plus générateurs de revenus à l'export".

A l'origine de cette courbe exponentielle, une veille permanente pour anticiper les tendances du marché et des besoins en perpétuelle évolution des donneurs d'ordre. "Nous avons de nouveaux métiers notamment liés au Big Data et à l'intelligence artificielle qui viendront soutenir cette forte croissance", explique le président de la FMES.

En dehors de la relation client et du BPO regroupant tous les métiers de back-office, M. Chraïbi met l'accent sur d'autres fonctions comme le Legal Process Outsourcing, les fonctions financières ou les fonctions ressources humaines qui sont de plus en plus externalisées au Maroc dans ce qu'on appelle des centres de services partagés.

Et de rappeler que le Maroc est considéré, par nos donneurs d'ordres européens, comme la destination africaine la plus qualitative, avec une position de leader, et ce malgré une compétitivité coût moindre que les destinations concurrentes.

La fédération prend à bras le corps le défi d'assurer une représen-

tativité digne du poids du secteur en matière de création d'emplois et de valeur ajoutée, en fédérant tous les acteurs des métiers de l'externalisation et notamment les opérateurs dans le CRM, le BPO, le KPO, l'ESO ainsi que l'ensemble des nouveaux métiers à développer au Maroc.

M. Chraïbi a également annoncé l'objectif d'accompagner les pouvoirs publics dans la mise en place des moyens nécessaires au développement du secteur en particulier au niveau de la montée en compétence du bassin RH.

L'action de la FMES porte également sur le développement du dispositif réglementaire notamment en ce qui concerne le cadre légal du télétravail et la mise en place d'une charte déontologique et de responsabilité sociale propre à l'ensemble du secteur de l'outsourcing.

L'année 2020 s'est achevée sur un bilan peu reluisant en matière d'emploi, le taux de chômage ayant grimpé à 11,9%. Mettre le cap sur des secteurs demandeurs en capital humain à l'instar de l'outsourcing peut servir de bouée de sauvetage face à cette situation critique où la création d'emploi est corrélée avec la relance économique.



**Le Maroc demeure la première destination francophone sur le plan régional avec 50% des parts de marché**

# Partenariat entre le CFA Maroc et l'IFC pour promouvoir la parité et la diversité dans les entreprises

Le club des femmes administrateurs au Maroc (CFA) et la Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, ont conclu, vendredi à Casablanca, un accord de partenariat destiné à promouvoir l'accès des femmes marocaines aux postes de responsabilité.

Dans le cadre de cette coopération, IFC renforcera les capacités des membres de CFA-Maroc sur plusieurs thématiques relatives à la gouvernance d'entreprise et mènera des actions de sensibilisation visant à renforcer la participation des femmes dans les conseils d'administration (CA) et dans les postes de direction des entreprises, rapporte la MAP.

Bien qu'il y ait un grand nombre de femmes disposant d'un bon niveau d'éducation au Maroc, seules 5% des entreprises sont dirigées par des femmes, tandis que les sociétés cotées ne comptent que 17% de femmes administrateurs.

"Plus que jamais, la femme administrateur

est appelée à contribuer à la construction d'entreprises compétitives et performantes en mesure de relever les défis de l'heure", a souligné, à cette occasion, Amina Figuigui, présidente de CFA Maroc, une association à but non lucratif dédiée à la promotion de la bonne gouvernance et de la diversité des genres au sein des CA des entreprises publiques et privées au Maroc. "Accompagner les compétences managériales féminines pour optimiser la valeur ajoutée qu'elles sont susceptibles d'apporter à l'économie dans son ensemble est une nécessité", a ajouté Mme Figuigui.

Le CFA Maroc défend la parité dans les organes de gouvernance comme un argument de poids de la performance économique, de nombreuses études ayant confirmé qu'une présence significative des femmes dans les conseils concourt à une meilleure rentabilité des entreprises.

En outre, l'association croit au rôle majeur des femmes dans la promotion de l'entreprise

responsable. En se mobilisant contre les stéréotypes encore trop vivaces qui freinent la promotion des femmes aux postes de responsabilité, elle apporte à ses membres un espace d'échange et de formation.

De son côté, Sérgio Pimenta, vice-président d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique a indiqué que la Société "travaille avec le secteur privé et ses partenaires du développement pour répondre à l'impact économique de la pandémie et faire en sorte que les inégalités entre les hommes et les femmes ne se creusent pas davantage du fait de la crise".

"Notre partenariat avec CFA-Maroc vient donc à point nommé, d'autant plus que le Maroc est en train de s'engager dans un plan de relance ambitieux, inclusif et vert, dans lequel les femmes auront à jouer un rôle important", a-t-il soutenu.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de gouvernance pour la durabilité d'IFC au Maroc et fait partie de l'Initiative pour

le développement du secteur privé de la région MENA, mise en œuvre en partenariat avec le gouvernement des Pays-Bas.

Présente depuis 1963, IFC a été à l'origine de projets innovants pour le développement du secteur privé. Lors de l'année fiscale 2020, clôturée en juin, IFC a engagé plus de 250 millions de dollars d'investissements dans le pays.

S'agissant du CFA Maroc qui a été créé en 2012, il regroupe des cheffes d'entreprises et des cadres dirigeantes. Ses adhérentes siègent au CA de plus de 300 entreprises publiques et privées au Maroc.

Son action s'articule en priorité autour de la promotion et du développement de l'accès des femmes aux postes d'administrateurs, l'accompagnement des femmes administrateurs, la promotion de la bonne gouvernance d'entreprise et le plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour une meilleure représentativité des femmes dans les organes de gouvernance des entreprises marocaines.

# Art & culture

## Le Maroc antique

### Une histoire dont l'essentiel reste à dépoussiérer



Connu parmi les auteurs grecs sous le nom de "Maurusia", et de "Mauretania" chez les Romains, le Maroc antique recèle une histoire qui renseigne sur les racines profondes du pays nord-africain, mais qui demeure pour l'essentiel méconnue.

Cet état de fait s'explique par différents facteurs, dont le plus important est probablement le fait que l'histoire du Maroc antique a été rapportée par des témoignages extérieurs et rédigée en marge de récits provenant d'autres peuples et civilisations du pourtour méditerranéen (Athènes, Rome, Carthage, ...).

Dans le premier quart du Ve siècle avant J.C., l'explorateur carthaginois Hannon aurait entrepris un périple le long des côtes atlantiques du Maroc antique. Ce voyage est relaté dans un compte-rendu dont la traduction grecque a subsisté.

Dans ce récit, il est notamment dit : "A une journée de navigation, au-delà de ce lac, nous fondâmes, sur la côte, cinq nouvelles cités : Karikon-Teichos, Gytte, Akra, Melitta et Arambys. Continuant notre chemin, nous arrivâmes à la large rivière Lixus, qui vient de Libye et au-delà de laquelle des nomades appelés Lixites font paître leurs troupeaux. Nous restâmes un certain temps avec eux et ils devinrent nos amis".

Durant l'antiquité, la Libye faisait référence à l'ensemble de l'Afrique du nord. Karikon-Teichos, Gytte, Akra, Melitta et Arambys sont des lieux supposément échelonnés entre les actuelles villes d'Agadir et d'Essaouira. La rivière Lixus semble renvoyer à l'actuel fleuve Draa, tandis que les Lixites étaient probablement des autochtones de la région. Et Hannon de continuer : "Prenant des interprètes parmi les Lixites, nous naviguâmes pendant deux jours en direction du sud, le long d'un rivage désertique, puis une autre journée en direction de l'est. Nous trouvâmes une petite île de cinq stades de pourtour, à l'extrémité d'un golfe. Nous créâmes un établissement et l'appelâmes Cerné".

L'île Cerné évoquée par Hannon

semble renvoyer à l'île de Mogador, dite aujourd'hui "Grande Dzira", faisant partie des îles Purpuraires qui font face à l'actuelle ville d'Essaouira (à une centaine de mètres). Les Phéniciens y auraient fondé, entre les VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles av. J.C., un comptoir où était exploité et acheté aux populations autochtones des mollusques gastéropodes (murex) dont on extrayait un élément culturel majeur de l'antiquité méditerranéenne : la pourpre. Ce récit de Hannon le Navigateur témoigne de la présence de peuples et tribus autochtones au Maroc antique. Toutefois, le Maroc d'alors n'était pas qu'une terre d'Hommes dépourvus de toute forme d'organisation politique, puisque d'autres récits historiques témoignent de l'existence d'entités politiques au pays. Ces récits datent notamment de la période s'étalant du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.C., laquelle période a été marquée par le développement d'une civilisation maurétanienne. L'histoire du royaume du Maroc antique, dit de Maurétanie, n'a été que peu documentée. "Nous avons un trou d'un siècle dans notre histoire. Il s'étend de la fin du III<sup>e</sup> à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.C.", regrette Halima Ghazi-Ben Maissa, ancienne professeure d'histoire antique du Maroc à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

Dans son article intitulé "Le royaume du Maroc antique : image et réalité", elle note que "les premières indications concernant le premier roi de Maurétanie cité par les sources écrites (...) sont celles rapportées par le biographe et moraliste Plutarque, le poète grec Pindare dans la IV<sup>e</sup> Isthmique et la IX<sup>e</sup> Pythique, l'auteur de la bibliothèque historique attribuée, probablement à tort, à Apollodore, Strabon dans sa Géographie, le poète latin Lucain dans son histoire naturelle, Ovide dans ses Métamorphoses, Solin dans Polyhistor, et enfin Silius Italicus dans ses Punica".

En guise d'illustration, l'académicienne cite l'historien latin Tite Live, qui raconte qu'après la rencontre du roi numide Massinissa avec le général romain Cornelius Scipion à la fin du

III<sup>e</sup> siècle avant J.C., le premier passa de l'Espagne en Maurétanie. Massinissa adressa alors "les prières les plus humbles" au Roi de la Maurétanie, Baga. "Il obtint de lui pour l'escorter sur sa route -faute d'en obtenir pour combattre- quatre mille maures. Sous leur protection, Massinissa arriva aux frontières du royaume de ses pères où cinq cents numides, nous dit l'auteur latin, vinrent à lui. Le Massyle renvoya "alors les Maures comme convenu à leur roi", relève Halima Ghazi-Ben Maissa. Selon elle, il ressort de ce texte, entre autres, que le roi du Maroc antique Baga "était néanmoins un souverain important. Il était en mesure, pour une simple escorte d'un prince étranger, de mobiliser, si le chiffre avancé par Tite Live est exact, quatre mille hommes".

En confrontant les sources, estime-t-elle, "on peut arriver à la conclusion que le royaume de Baga s'étendait de l'Atlantique à l'ouest à l'actuelle Moulouya à l'Est", mais dont la frange méditerranéenne "échappait à son pouvoir et plus tard à celui de ses successeurs et ce jusqu'à l'avènement de Bogud qui eut lieu pendant les années quarante avant J.C."

L'ancien royaume de Maurétanie (Non Mauritanie, actuel pays d'Afrique du Nord-Ouest) avait pour capitale Volubilis. Il était situé entre les côtes atlantiques du nord du Maroc actuel jusqu'à l'Oued-el-Kebir (est de l'Algérie actuelle). Ses rois les plus connus furent Bocchus, Bogud, Bocchus II, et, surtout, Juba II et Ptolémée. Halima Ghazi-Ben Maissa indique que Juba II et Ptolémée se trouvèrent à la tête d'un royaume du Maroc dans ses plus grandes dimensions pendant l'antiquité. "De l'océan atlantique à l'ouest à la ville actuelle de Constantine à l'est, et de la mer méditerranéenne au nord aux montagnes atlassiques marocaines et algériennes au sud, s'étendait alors le royaume du Maroc antique commandé du nord au sud et de l'est à l'ouest par un seul chef, le Roi".

Juba II était un roi connu pour son érudition, et dont l'épouse n'était autre que Cléopâtre Séléne II, propre fille de Cléopâtre VII, célèbre reine dé-

chue d'Egypte. Le couple eut un fils unique baptisé Ptolémée, dont le règne a connu une fin tragique puisqu'il allait être arrêté et mis à mort par l'empereur romain Caligula. Après quoi, la Maurétanie a été annexée en tant que province romaine.

Cette annexion n'a pas été de tout repos pour les Romains, puisqu'Aedemon, esclave amazigh affranchi loyal envers Ptolémée allait mener un soulèvement dans les environs de Tanger contre Rome pour venger le dernier monarque maure. Cette révolte allait prendre fin quatre ans plus tard. Le royaume de Maurétanie a été divisé ensuite en deux provinces séparées par la vallée Moulouya : la Maurétanie tingitane et la Maurétanie césarienne. Rome instaura en Maurétanie tingitane (correspondant au nord du Maroc actuel) une zone défensive (limes) et développa des villes comme Volubilis et Tingi (Tanger), capitale. Bien que sous l'influence romaine, les populations du Maroc antique ont pu conserver une certaine originalité culturelle attestée, entre autres, par l'onomastique indigène, les langues libyque amazighes et les cultes locaux (divinités maures, donatisme, astrolâtrie, etc...).

S'agissant du système économique qui primait au Maroc antique, il semblerait qu'il reposait essentiellement sur l'agriculture. Halima Ghazi-Ben Maissa fait valoir que "Strabon, Mela, Plin et Tite Live ou bien relaient la richesse du sol du pays en agriculture ou bien font allusion à celle-ci. La place que devrait revêtir la culture du blé et de la vigne dans l'activité agricole du royaume, et par conséquent dans son économie, était telle que des rois avaient gravé l'épi de blé et la grappe de raisin sur leurs monnaies".

Il existe des preuves matérielles témoignant de cet état de fait, à l'image de pièces en bronze, argent ou parfois or, où sont gravés abeille, poisson, vache et cheval. Ces monnaies "circulaient dans le royaume du Maroc antique depuis la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.C., à une date où de nombreuses nations étaient encore enfouies dans l'économie du troc", explique Mme. Ghazi-Ben Maissa.



## Exposition posthume de l'artiste-peintre Hamid Moulferdi



Une exposition posthume des œuvres de l'artiste-peintre marocain, feu Hamid Moulferdi, aura lieu du 05 au 27 mars dans la capitale martiniquaise Fort-de-France, ont annoncé mercredi les initiateurs du projet. Initiée sous le thème "HAMID, une poétique de l'intime", cette exposition "veut faire comprendre et partager les valeurs transculturelles de son (artiste défunt, ndlr) expression artistique plastique poétique, liées à la 'diversalité' (Édouard Glissant) et à l'universalité de ses thèmes", ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Cette exposition, qui sera inaugurée le 05 mars prochain à la Villa Chanteclerc, comprend une trentaine de dessins et une dizaine de toiles présentant, "sur des fonds monotypés, des formes

qui font signe : la lune, l'oiseau, le chien, des écritures et des chiffres", lit-on dans le communiqué.

Agencés de façon répétitive et variable, ces dessins invitent le visiteur "à apprécier et à s'approprier, dans sa propre culture, un cheminement singulier, ouvert à l'intime de soi", a ajouté la même source. Dans une déclaration à la MAP, Mme Muryelle Moulferdi, initiatrice de cette exposition, a affirmé sa volonté de revaloriser le travail du regretté plasticien et le faire connaître auprès d'un nouveau public car "ses œuvres sont intemporelles, à la fois humaines et universelles, et méritent d'être connues aussi bien en Martinique qu'au Maroc". Les dessins présentés à travers cette manifestation artistique représentent les dernières œuvres du défunt et "prennent une di-

mension testamentaire", a-t-elle précisé. Artiste autodidacte et admiratif de Paul Klee, Hamid Moulferdi, né en 1961 au Maroc, a une très haute idée de sa mission d'artiste et de poète. Il s'installe à l'âge de 20 ans en Martinique et expose dès 1986 ses œuvres pour devenir membre fondateur de l'Association martiniquaise des plasticiens contemporains. Il compte plusieurs expositions individuelles et collectives en Martinique, États-Unis, Allemagne, Équateur, Cuba, Sénégal, République dominicaine, Barbade, Haïti et France. En plus de sa Médaille d'Or à la Biennale de Saint Domingue (1994) et du Prix Best Other Media à Antigua (1989), le plasticien de talent fait son entrée posthume à la Bibliothèque nationale de France (BNF) en 2020.

## Bouillon de culture

### Céline Dion

Crise sanitaire oblige, Céline Dion a de nouveau reporté sa tournée européenne, prévue du 16 mars au 16 juin 2021, à la période du 25 mai au 24 septembre 2022, a indiqué mercredi son équipe.

Le nouveau point de départ du "Courage World Tour" en Europe est donc programmé le 25 mai 2022 à Birmingham, en Angleterre. C'est le deuxième report de cette tournée phare initialement prévue en 2020.

"J'espérais vraiment vous voir en Europe ce printemps, mais malheureusement, il faut attendre encore un peu, la situation n'est pas encore assez (sûre)", indique Céline Dion dans un message vidéo en français et anglais transmis par son staff. "Mais nous savons tous que les vaccins sont en chemin, ça c'est super ! Je vous promets une chose: nous allons rattraper le temps perdu en 2022, oui, j'espère, je vous aime, je m'ennuie, prenez soin de vous, à bientôt".

Les billets achetés pour les concerts de 2020 et 2021 restent valables pour les nouveaux shows reprogrammés en 2022 (sinon, remboursement auprès des points de vente jusqu'au 31 août 2021).



## "Pour une Maison de l'histoire du Maroc", un beau-livre de l'Académie du Royaume aux éditions La Croisée des Chemins



Un nouveau beau-livre de l'Académie du Royaume du Maroc intitulé "Pour une Maison de l'histoire du Maroc - Histoire, culture, patrimoine" vient de paraître aux éditions La Croisée des Chemins. Cet ouvrage de haute facture, dont l'avant-propos a été paraphé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, M. Abdeljalil Lahjomri, regroupe les actes du Colloque international de l'Académie sur ce thème organisé à Casablanca les 13 et 14 octobre 2012.

Pour M. Lahjomri, le projet de la fondation d'une Maison de l'Histoire du Maroc, initié par le Conseil national des droits de l'homme lors de cette réunion, "est un Projet-Défi" qui a fortement interpellé la conscience nationale sans pour autant qu'une étude de faisabilité ne soit mise en œuvre pour en cerner les contours, les fondements et la portée. "C'est pour que ce défi soit relevé, par les gestionnaires de la Cité et que la pertinence de ce projet soit évaluée par les décideurs qui se préoccupent et s'occupe du patrimoine, que l'Académie du

Royaume contribue avec les éditions La Croisée des Chemins à la publication des actes des ses deux intensives journées de réflexion, de propositions et de médiation sur la création d'une institution qui permettra à toutes générations d'apprendre à connaître l'histoire de leur pays, à l'approfondir, à l'écrire avec objectivité et sérénité dans son ampleur et diversité", a écrit M. Lahjomri.

De son côté, Driss El Yazami, ancien président du Conseil national des droits de l'homme (mars 2011-décembre 2018) qui a également préfacé cet ouvrage richement illustré par des images de haute qualité, a estimé qu'"au niveau académique, les efforts entrepris en matière d'histoire du temps présent en particulier (formation doctorale et Institut marocain d'histoire du temps présent) et d'histoire en général (Institut royal) doivent être maintenus et développés".

Dans une introduction générale de l'ouvrage, le coordinateur scientifique du colloque sur "la Maison de l'Histoire du Maroc", Mo-

ammed Kenbib, a relevé que le projet de création d'une Maison de l'Histoire du Maroc (MHM) vise à mettre sur pied "une institution d'envergure mettant l'histoire à la portée de tous" de nature à contribuer notablement à la satisfaction de "la demande sociale" en la matière.

Pour M. Kenbib "la concrétisation d'un tel projet, dont l'ambition est fondamentalement intellectuelle, culturelle et citoyenne, implique que soit menée et mûrie, en amont, une réflexion commune sur les postulats de cette discipline, sa finalité et les modalités de sa mise à la disposition du public (ou en relation avec le public)".

Ce beau livre, édité en français et en arabe, est illustré par des images de différents atouts dont regorge le Maroc. Il présente différentes interventions académiques lors dudit colloque dont "Histoire et historiographie à l'ère d'Internet", "Patrimoine religieux du Maroc: Situation et réappropriation" et "Les communautés juives du Maroc: Rétrospective historique".

# Sergio Ramos, l'âme d'un leader et la fougue d'un étalon andalou !



Et si leur destin était lié, dans la gloire comme dans les déboires. Il y a plus de quinze ans, le président du Real Madrid, Florentino Perez, avait fait du recrutement de Sergio Ramos du FC Séville l'un des symboles du renouveau des Merengues. Chemin faisant, les deux hommes ont goûté aux victoires et surmonté les déceptions ensemble.

Cette fois, l'idylle n'a jamais été aussi proche du point de rupture. Un nuage épais surplombe actuellement la Maison Blanche, le "Big boss" du club et le patron incontesté du vestiaire se livrant un bras de fer sans merci autour des détails d'une prolongation de contrat. Comme un signe du mauvais temps qui sévit en ce moment du côté du Santiago Bernabeu, le président contracte le nouveau coronavirus, tandis que le capitaine se fait opérer du genou.

Entre rester et partir, il n'y a pas lieu de chercher le fautif entre la star et le président. Le football professionnel, c'est avant tout une relation contractuelle et des paris que seul l'avenir sait élucider. Et puis, le rendement sur le terrain n'est pas perpétuel. L'âge a ses raisons. La vie a ses siennes. Ramos pourrait alors partir. Un autre le suppléera. Et comme dirait l'autre, le développement de la discipline favorise désormais les combinaisons, les détails, les équations dont l'addition crée l'équilibre et la cohérence des éléments sur l'échiquier. Personne ne remplace directement personne. Les recruteurs cherchent des pièces susceptibles de constituer ensemble un puzzle homogène, lisible.

La question n'est nullement : Est-ce qu'un David Alaba ou un autre est capable de remplacer Ramos ? Quand, un jour, le sélectionneur espagnol Luis Enrique décrit Ramos de "joueur unique dans l'histoire du football", il faut bien

admettre qu'un "arrêt sur déclaration" s'impose. Ne désignait-il pas cette capacité exceptionnelle à impacter son environnement, tant ses coéquipiers que ses adversaires ?

Ramos renvoie dans ces bravades et emportements à l'héritage culturel d'un homme originaire du sud, qui respire défi et orgueil. Un cheval andalou indomptable. Lorsqu'un jour, le jeune de 19 ans arborant les couleurs du FC Séville s'apprêtait à tirer en direction du but de Casillas, il toquait en fait à la grande porte. Perez ouvrait les yeux, tendait l'oreille, de l'autre côté. Il était sur le point de s'attacher les services de celui qui deviendra le meilleur défenseur et capitaine de l'histoire du Real.

Ce qui surprend dans la biographie de Ramos n'est pas sa capacité à s'imposer dans la composition officielle des Galactiques, mais plutôt son aptitude à s'édifier un statut solide dans un club connu pour son addiction au changement et à l'expérimentation, son penchant pour l'exclusion des premiers signes avant-coureurs de paresse. Porter le maillot du club du siècle ne laisse point de place à l'indulgence.

Les années passèrent et le natif de Camas en Andalousie demeure une pièce indispensable aussi bien au sein de la Casa Blanca que de la Roja. Sa polyvalence est rare : De latéral droit au penchant inné pour l'attaque, au défenseur central qui domine les espaces et les adversaires, alternant solidité dans les contrôles, interventions musclées et fluidité de la construction des attaques.

Il poursuit l'œuvre de son idole et modèle, le prince de l'élégance défensive, l'Italien Paolo Maldini (Milan AC), qui a, lui-même, reconnu l'unicité de Ramos dans l'univers de la défense moderne. Même Carlo Ancelotti, qui a entraîné les deux, a dit, lors de son passage à Madrid, avoir retrouvé Maldini, bien que chacun ait son style. Étonnant en-

core, la reconnaissance allait fuser du pays des grands spécialistes du jeu défensif. Le roc de la Squadra Azzurra, Chiellini, n'a pas trouvé à redire. Ramos est le meilleur, selon lui.

Des fans du Real reprochent au FC Barcelone sa dépendance à Messi, alors qu'en fait la "Ramos-dépendance" à Madrid semble encore plus prononcée. Les buts décisifs dans les matches cruciaux aux niveaux local et européen, ses sauvetages, le poids de ses absences sont une preuve. Si le Barça dépend de la magie du pied gauche de l'un des meilleurs joueurs de l'histoire, le Real dépend lui de l'âme d'un leader qui ravive la volonté de gagner et tétanise les adversaires.

En football, comme en politique et en sociologie, l'énigme du charisme a été résolue. Comment alors expliquer que des défenseurs du calibre de Carvajal, Marcelo et Varane ne sont plus les mêmes en l'absence du maître ?

Tout le monde ne l'aime pas, bien évidemment. Son agressivité, ses colères, ses sorties médiatiques l'expliquent. Mais, tous les joueurs auraient aimé qu'il soit dans leur équipe. Lui, ces positions ne font qu'attiser sa détermination, sa pugnacité. Il aime exhiber son corps tatoué, ses entraînements marathoniens. Mais, contrairement à des talents comme Prince Boateng, Balotelli ou Robinho, qui se sont perdus sur le chemin de la gloire, il tient à étaler son sérieux, sa discipline professionnelle exemplaire, sa vie de bon père de famille, sa capacité à faire adhérer le groupe au sein et à l'extérieur du terrain.

Sur les pas des vrais champions qui caressent la légende, il a toujours une longueur d'avance, entretient le secret de la longue haleine, mène au quotidien un combat acharné contre les menaces rampantes de l'âge. Chaque fois que les observateurs prédisent la fin de son

règne, il retrouve une seconde jeunesse, place la barre très haute. Alors que les espoirs placés en Thiago Silva, Bonucci, Kolibaly, Homels, Jerome Boateng et Piqué se sont évaporés, il continue à 36 ans à améliorer sa vision et son contrôle du jeu, sa participation aux attaques, son exécution des coups francs et des penaltys. Sa détente et ses buts de tête restent à ce jour un secret bien gardé.

Les buts de Ramos sont presque une malédiction. Certains y voient un rideau qui cache ses défauts en défense. C'est peut-être vrai, surtout dans un football dont les équations sont de plus en plus complexes. Pourtant, un analyste sportif, qui ne cache pas d'ailleurs sa passion barcelonaise, en a dit tout le contraire. Il explique de manière quasi-scientifique la mission de Ramos au sein du Real qu'aucun défenseur central au monde n'arriverait à accomplir, en libérant les latéraux et stoppant les contre-attaques. Dans tous les cas, les attaquants ne dissimulent pas la souffrance qu'ils endurent face à ce gladiateur, qui, outre sa force physique, est doté d'une technique qui l'aide à anticiper leurs manœuvres.

Un jour, il aurait pu, depuis son siège au stade Bernabeu, savourer une défaite tonitruante de son équipe en match retour face à l'Ajax, après avoir conduit son équipe à gagner au cœur d'Amsterdam. Bien au contraire, il est descendu au vestiaire pour défendre ses coéquipiers contre les reproches d'un président remonté. Le leadership pour lui est une pratique et une responsabilité que le fan de Flamengo et de chevaux, qu'il est, accomplit avec amour.

Le défenseur que Madrid recruterait cet été remplacera certes Ramos, mais l'âme qui fait du groupe une marque qui attire des fans du monde entier, qui lui confère une identité propre est, hélas, devenue rarissime dans le football d'aujourd'hui.



## Comblent le manque de confiance issu de la Covid

Même si l'arrivée des vaccins contre la Covid-19 donne espoir au monde entier que la pandémie cesse un jour, beaucoup de pays sont encore en proie à la propagation du virus. Donc, dans l'attente d'une plus grande accessibilité aux vaccins et d'une distribution élargie, les mesures sanitaires préventives comme la distanciation physique, le port du masque et le lavage des mains demeureront essentielles pour endiguer la maladie.

Certains ne sont pas en mesure d'adhérer aux consignes. Ainsi, bien des personnes démunies doivent vivre avec le surpeuplement, un accès limité à de l'eau propre et à du savon et des filets de sécurité sociale inexistants ou fragiles.

Cependant, outre les contraintes matérielles, on retrouve d'autres facteurs comme l'information et la confiance. Certains ne sont peut-être pas au courant des consignes de santé publique ou ne comprennent pas les mesures particulières à suivre. La désinformation à propos de la Covid-19 peut aller à l'encontre des mesures recommandées. Et dans certains contextes, le manque de confiance dans le réseau de santé pourrait en lui-même réduire l'adhésion aux consignes.

Pendant que les chercheurs biomédicaux et les experts en santé publique se précipitent pour en savoir plus sur le nouveau coronavirus au début de 2020, les économistes et autres chercheurs en sciences sociales se mettent à l'œuvre pour déterminer l'efficacité des politiques et des programmes de lutte contre la Covid-19. Les données probantes qu'ils ont produites apportent des enseignements importants pour surmonter le manque d'informations, combattre la désinformation et renforcer la confiance envers les réseaux de santé. Ces données permettent également d'améliorer l'administration et l'adoption des vaccins contre la Covid-19.

Une étude consistait à diffuser des vidéos de deux minutes et demie à propos de la Covid-19 envoyées à la messagerie de 25 millions d'habitants de l'ouest du Bengale, en Inde. Les vidéos leur expliquaient la

procédure pour signaler tout symptôme aux agents de santé communautaires et insistaient sur l'importance d'adopter des comportements préventifs. Ceux qui ont reçu ces messages ont ensuite confirmé qu'ils ont moins voyagé et qu'ils se sont lavés les mains plus souvent et ont doublé le signalement de symptômes aux effectifs médicaux.

Ce résultat impressionnant peut surprendre, étant donné que les instances avaient déjà diffusé des messages de prévention contre la Covid-19 pendant des semaines aux gens qui avaient visionné ces vidéos. Une cause possible de l'efficacité supérieure des messages vidéo est qu'ils fournissaient des renseignements spécifiques utiles sur les symptômes à surveiller et précisaient les mesures à prendre pour que les gens les signalent afin de ralentir la pandémie.

Même quand les renseignements sont précis et concrets, les résultats sont variables. Ainsi, une étude en cours en Ouganda cherche à cerner les effets relatifs d'insister sur les avantages individuels plutôt que sociétaux de l'adhésion des gens aux directives de la santé publique à l'égard de la Covid-19.

Et qu'en est-il de l'influence du message? Dans l'étude indienne, celui qui présente les informations dans la vidéo - le prix Nobel d'économie Abhijit Banerjee - était bien connu et son message pourrait donc avoir eu une influence amplifiée. Mais l'étude en question a aussi indiqué le rôle joué par l'entourage. Même ceux qui n'ont pas reçu les messages de la santé publique ont déclaré qu'ils adhéraient davantage aux consignes de prévention contre la Covid-19 parce qu'ils se sont mis à observer et à émuler les changements de comportement de leurs voisins.

Cela soulève la question de savoir si l'entourage a plus d'influence qu'un tiers pour changer les comportements. En Zambie, les chercheurs demandent aux personnes de communiquer des renseignements médicaux concernant la Covid-19 à leurs proches par SMS. Ils comparent en-

suite les incidences des comportements préventifs à celui des messages diffusés par une instance centrale.

Il est aussi possible que les décideurs politiques doivent également faire plus que communiquer les consignes de prévention. Ils doivent aussi combattre ardemment la désinformation qui répand la confusion et la méfiance. Au Zimbabwe, les organismes locaux ont envoyé des messages sur l'application WhatsApp aux abonnés de leur infolettre pour leur faire part d'informations exactes sur la Covid-19 et débusquer la désinformation sur les remèdes miracles. Ces messages d'une source fiable ont mieux renseigné sur la maladie et diminué les comportements nuisibles enfreignant les avis de confinement.

Dans le même ordre d'idées, des économistes au Mexique collaborent avec l'institut de santé publique du pays pour évaluer à quel point les orientations politiques et la crédibilité des messages influencent le degré de confiance dans le message et l'adhésion aux consignes sanitaires.

La question de la confiance ne se limite pas aux motifs de préoccupation concernant la désinformation. Nous avons appris de la crise Ebola de 2014 à 2016 en Afrique de l'Ouest que les politiques qui augmentent la confiance à l'égard du réseau de santé sont susceptibles d'améliorer l'esprit de coopération avec les directives sanitaires, menant ultimement à un dépistage accru et à une réduction de la propagation et de la mortalité de la maladie.

Les facteurs contribuant à triompher de la méfiance envers le réseau de santé dépendent beaucoup du contexte. Aux États-Unis, où les inégalités raciales en matière de santé sont de taille, une étude sur les soins préventifs a révélé que les hommes noirs étaient plus enclins à faire confiance aux médecins noirs et à prendre différentes mesures sanitaires préventives, notamment le vaccin contre la grippe, s'ils en ont consulté un. Ces résultats ont été étayés par une étude distincte aux États-Unis, qui a trouvé que les adultes noirs ayant visionné

une vidéo présentée par un médecin sur les mesures de prévention contre la Covid-19 sont plus portés à demander des précisions si le médecin dans la vidéo était lui aussi noir.

Alors que nous entrons en territoire inconnu avec les vaccins contre la Covid-19, cette recherche sur les méthodes pour accroître l'adoption de mesures préventives pourrait nous aider à comprendre comment augmenter l'immunisation. Jusqu'ici, l'accent a surtout été mis sur les problématiques des chaînes d'approvisionnement et de distribution des vaccins. Mais les études démontrent qu'inciter les gens à se faire vacciner est vital même en l'absence de désinformation et de méfiance. La recherche conduite sur l'immunisation avant la pandémie peut éclairer nos premières réflexions sur les programmes de vaccination contre la Covid-19 et nous aider à formuler des stratégies qui augmentent l'adoption.

Il faut souligner la nécessité de l'intégration à la politique publique des enseignements de la recherche économique sur l'importance de la façon dont le contenu est présenté, et surtout, par qui il est présenté, dans un contexte de surabondance d'information, de désinformation et de méfiance envers les réseaux de santé. Pour nous aider dans la transition vers un monde sans pandémie, les décideurs politiques doivent examiner avec soin comment exploiter ces résultats pour augmenter l'adoption des vaccins contre la Covid-19.

Par Pascaline Dupas,

Joseph Doyle et Karen Macours

*Pascaline Dupas, professeur d'économie à l'Université de Stanford, est coprésidente du secteur de la santé au Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL) du MIT.*

*(Joseph Doyle, professeur de gestion et d'économie appliquée à la MIT Sloan School of Management, est co-président du secteur de la santé au Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL) du MIT.)*

*(Karen Macours, professeur à la Paris School of Economics, est co-présidente du secteur de la santé au Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL) du MIT.)*

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA  
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 07/2021/BP

Le 16/03/2021 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion du Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

**Travaux de construction de la piste reliant la Route Nationale n°1 et l'école douar Ait Yassine sur 1,100 km commune Sidi Kaouki Province d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15.000,00** DH (Quinze mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **680 841,60** DH (Six cent quatre vingt mille huit cent quarante et un Dirhams et soixante Centimes T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

\* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.

\* Soit les envoyer par voie électronique.

\* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

2-Un dossier technique comprenant :

\* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B5	5

\* Pour les entreprises non installées au Maroc

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N° 1246/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA  
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 08/2021/BP

Le 16/03/2021 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **Réalisation des essais de contrôle de la qualité des travaux de construction de la piste reliant la Route Nationale n°1 et l'école douar Ait Yassine sur 1,100 km commune Sidi Kaouki Province d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 DH (Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 12 636,00 DH (Douze mille six cent trente six Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

\* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.

\* Soit les envoyer par voie électronique.

\* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**Pour les concurrents installés au Maroc :**

- Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 ET CQ.7	4

**Pour les entreprises non installées au Maroc :**

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 1247/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, le 15/03/2021, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert au rabais ou (majoration).

N° ADO	OBJETS	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
01/2021/BIDPMENG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE OMAR AL KHEYAM, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE GUELMIM, ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 3	4 876 998.00 QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT DIRHAMS TTC.	100 000.00 CENT MILLE DIRHAM	10H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail Marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 12 du règlement de consultation.

**Remarque:** tout document requis qui n'est pas identique à l'original est considéré annulé.

N° 1248/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021/EXP

Le 15/03/2021 à 10H00 MIN, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° : **01/2021/EXP**, ayant pour objet :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)	
			Le montant minimum	Le montant maximum
1	L'approvisionnement des cantines et des internats des établissements scolaires relevant de la direction provinciale à Taroudant en matière de Viande.	11 000,00 DH (Onze Mille Dhs)	379 512.00 DH (Trois cent soixante-dix-neuf mille cinq cent dix-neuf mille cent quatre-vingt-dix Dh et 0 Cts)	756 504.00 DH (Sept cent cinquante-six mille cinq cent quatre-vingt-dix Dh et 0 Cts)
2	L'approvisionnement des cantines et des internats des établissements scolaires relevant de la direction provinciale à Taroudant en matière de Viande et Viande hachée.	9 000,00 Dh (Neuf Mille Dhs)	319 392.00 DH (Trois cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix Dh et 0 Cts)	636 696.00 DH (Six cent trente six mille six cent quatre-vingt-seize Dh et 0 Cts)
3	L'approvisionnement des internats des établissements scolaires relevant de la direction provinciale à Taroudant en matière de Viande.	22 000,00 DH (Vingt-deux mille Dh)	755 856.00 DH (Sept cent cinquante-cinq mille huit cent cinquante-six Dh et 00 Cts)	1 510 992.00 DH (Un million cinq cent dix mille neuf cent quatre-vingt-douze Dh et 00 Cts)
4	L'approvisionnement des internats des établissements scolaires relevant de la direction provinciale à Taroudant en matière de Viande et Viande hachée.	18 000,00 DH (Dix-huit mille Dh)	609 156.00 DH (Six cent neuf mille cent cinquante-six Dh et 00 Cts)	1 216 818.00 DH (Un million deux cent seize mille huit cent dix huit Dh et 00 Cts)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1249/PA

**\* BM BUSINESS CONSULTING \* CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du 27/01/2021, enregistré à Casablanca le 01/02/2021, il a été établi les statuts d'une société ayant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION: \* BM BUSINESS CONSULTING \* S.A.R.L.A.U

OBJET : BUREAU D'ETUDES. SIEGE SOCIAL : 144 rue Med Smiha, Rés. Jawharate Med Smiha 6ème étage n° 35 Casablanca. DUREE : 99 ans

APPORTS : Il est fait apport à la société d'une somme de Cent Mille (100 000,00) dirhams, divisé en Mille (1 000) parts sociales de Cent (100) dirhams chacune.

ASSOCIES : \* M. Abdellaziz EL BATAL : 1 000 parts sociales

GERANCE : M. Abdellaziz EL BATAL est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée avec tous les pouvoirs de gestion.

DEPOT LEGAL Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17/02/2021 sous le N° 766175.

**N° 1253/PA**

JAHAY SERVICES Siège Social : 39- AV LALLA YACOUT, 5ème ETAGE, APPT. D, CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société \* JAHAY SERVICES \* S.A.R.L du 25/11/2020 enregistré le 09/12/2020, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :

\* La Cession de ( 250 Parts ) dans la société par : \* Le Cédant : Mr BERKIA MEHDI ( 250 Parts Sociales)

\* Les Cessionnaires : Mr CRARSI HAMID ( 83 Parts Sociales ) Mr CRARSI JAWAD : ( 83 Parts Sociales ) Mr CRARSI YOUSSEF : (

84 Parts Sociales ) \* La Mise à jour des statuts de la Société \* JAHAY SERVICES \* S.A.R.L (suite aux différentes modifications)

\* La Modification des Articles 6 et 7 des Statuts. Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 16/02/2021 Sous N° 765853 dont R.C N° 247119/Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

**N° 1254/PA**

KRLM TRANS Suivant un PV de l'AGE du 31/12/2020, La collectivité des associés décide ce qui suit :

M. MHAMED LEKNIDRI cède à M. ASSEL ABDERRAHIM la totalité des parts lui appartenant à savoir 500 Parts sociales de 100,00 dh chacune, dont elle est titulaire dans la société;

La démission de M. MHAMED LEKNIDRI de la gérance et la nomination de M. KHALID RIZKI et M. ASSEL ABDERRAHIM en qualité de gérants de la société.

M. KHALID RIZKI et M. ASSEL ABDERRAHIM engageront la société par leur signature conjointe.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Mohammedia le 15/02/2021 sous le numéro : 390.

**N° 1255/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE COMMUNE DE TELOUET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01 /2020/CT (Séance publique)

Le mardi 16mars2021 a 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président De la commune TELOUET a l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS PASSERELLES AUX DOUARS TGHIRINE - BARDA ET TABOUGMATE A LA COMMUNE DE TELOUET PROVINCE DE OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service technique de la Commune TELOUET. Adresse C T TELOUET OUARZAZATE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 15.000,00 dhs (Quinze mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 738 706 ,80dhs (sept cent trente huit mille sept cent six dirhams80ctm).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent. -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune TELOUET -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité -Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service technique de la Commune TELOUET. Adresse C T TELOUET OUARZAZATE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 15.000,00 dhs (Quinze mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 738 706 ,80dhs (sept cent trente huit mille sept cent six dirhams80ctm).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent. -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune TELOUET

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

**N° 1256/PA**

ROYAUME DU MAROC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE COMMUNE DE TELOUET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02 /2020/CT (Séance publique)

Le mardi 16 mars2021 a 12 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président De la commune TELOUET a l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE POUR LA DECHARGE PUBLIQUE AU CENTRE DE TELOUET A LA COMMUNE DE TELOUET-PROVINCE DE OUARZAZATE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service technique de la Commune TELOUET. Adresse C T TELOUET OUARZAZATE,, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 3500,00 (trois mille cinq cent dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 143 100,00dhs (cent quarante trois mille cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent. -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune TELOUET

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

**N° 1257/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH SAFI PROVINCE DE SAFI CERCLE HRARA COMMUNE DE MOUL BERGUI CAIDAT MOUL BERGUI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 03/2021

Le 16/03/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune de Moul Bergui, à l'ouverture des plis relatifs à L'Achat de carburants au profit de la Commune territoriale Moul Bergui

Le dossier de d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marches de la commune de Moul Bergui, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.500,00 Dhs (trois mille cinq cent Dhs)

Le Coût estimatif du projet du maître d'ouvrage est de : 223.850,00 Dhs (deux cent vingt trois mille huit cent cinquante dirhams ttc)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marches de la Commune de Moul Bergui ou électroniquement.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

**N° 1258/PA**

Royaume du Maroc Ministère de l'intérieur Région de Beni Mellal - Khenifra Province de Beni Mellal Commune de Oulad Saïd Louad



**AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO**

Le président de la commune d'oulad said loued avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par : **المصالح عبد الله**

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : **مخيرة و حلويات**

Au local situé à : **دوار ايت العربي اولاد سعيد الواد قصبة تادلة، إقليم بني ملال، جماعة اولاد سعيد الواد**

Un registre des observations est mis à la disposition du public à la commune d'oulad said loued au service économique.

**N° 1250/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

**AVIS D'ANNULATION**

Messieurs les entrepreneurs sont informés que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 01/2021 relatif à l'étude d'expertise et d'évaluation de l'état des ouvrages d'art situés aux PK 283+800 ; 306+680 ; 310+628 et 311+300 de la RN6 - PROVINCE DE TAZA, publié au journal Libération le 08 Février 2021 sous n°9236, prévu le 04 Mars 2021 à 10 h, est annulé.

**N° 1251/PA**

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N°11/2021**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan annonce que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif aux travaux de reconstruction et de dédoublement d'un ouvrage d'art sur oued Nakhla au PK70+900 de la RN 2. Province de Tétouan, est reportée pour la date du 08/03/2021 à 11 heures.

Le reste est sans changement

**N° 1252/PA**

« KIFAL SERVICES »  
S.A.R.L.  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 55.600,00 DIRHAMS  
Siège social : 357, Boulevard Mohammed V - Casablanca  
I.F. N°26098327  
R.C. N°410165  
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL  
L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société de Casablanca - 357, Boulevard Mohammed V à l'adresse suivante :  
9 rue Abou Maachar, Apt n°7, Quartier Les Hôpitaux - Casablanca.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 15 Janvier 2021 sous le n°761366.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
**N° 1259/PA**

« YASMINE FONCIERE »  
S.A.R.L.  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 9.000.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : Rue 23 Rue lot s'hamEtg 3 Califormie-Casablanca  
ADJONCTION D'EN-SEIGNE  
En date du 23 Décembre 2020, les associées de la société YASMINE FONCIERE ont décidé de procéder à l'adjonction au registre de commerce de la société de l'enseigne suivante :  
- L'ESPADON DU PARC DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :  
Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 10/02/2021 sous le n°765028.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
Le gérant  
**N° 1260/PA**

« KC AND CO » S.A.R.L.  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 10 000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : Rue Soumaya, Résidence Shehrzade 3, 5ème Etage, N°22 Palmiers - Casablanca  
ADJONCTION D'EN-SEIGNE  
En date du 30 Novembre 2020, les associées de la société "KC AND CO" ont décidé de procéder à l'adjonction au registre de commerce de la société de l'enseigne suivante :  
- ILIKÉ YOU DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :  
Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 10/02/2021 sous le n°764962.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
Le gérant  
**N° 1261/PA**

« LIFERAY AFRICA »  
S.A.R.L.  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNQUE  
AU CAPITAL DE 480 000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : Twin Center Tour Ouest, 16ème étage, Angle Bd Zerkoutni et El Massira - Casablanca  
I.F. N° 15201206  
R.C. N° 313789  
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL  
L'Associée unique décide de transférer le siège social de la société du Twin Center Tour Ouest, 16ème étage, Angle Bd Zerkoutni et El Massira - Casablanca à l'adresse suivante :  
TOUR CFC, Lot 57, 5ème étage, Avenue Main Street, Casa Anfa, Hay Hassani - Casablanca.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 10 février 2021 sous le n°764963.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
**N° 1262/PA**

-ANFA WEST-  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : CHEZ BUSINESS CONNECTION NETWORKING GROUP - 265 BD ZERKTOUNI 9E ETAGE N°92 - CASABLANCA  
R.C. N°474609  
I.F. N° 45977166  
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL  
I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 Janvier 2021 à Casablanca, l'associé unique de la société ANFA WEST a décidé :  
- D'augmenter le capital d'un montant de vingt quatre millions sept cent dix neuf mille (24.719.000,00) dirhams par apport en nature pour le porter de dix mille (10.000,00) dirhams à vingt quatre millions sept cent vingt neuf mille (24.729.000,00) dirhams ;  
II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15 février 2021 sous le n°765618.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
**N° 1263/PA**

-ACTIVELAND-  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : sis au Lotissement Bel Air de Bouskoura E2 - CASABLANCA BOUSKOURA  
R.C. N° 414181  
I.F. N° 26168515  
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL  
I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 Janvier 2021 à Casablanca, les associés de la société ACTIVELAND ont décidé :  
- D'augmenter le capital d'un montant de un million sept cent quatre vingt dix mille (1.790.000,00) dirhams par voie d'apport en numéraire par incorporation des créances en compte courant d'associés, pour le porter de dix mille (10.000,00) dirhams à un million huit cent mille (1.800.000) dirhams ;  
II - Le dépôt légal a été effectu-

tué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 12 février 2021 sous le n°765487.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
**N° 1264/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE CHICHAOUA  
CERCLE M'TOUGGA CAIDAT ICHAMRAREN COMMUNE KOUZEMT  
Bureau recette  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°...01/2021  
Le lundi 15 Mars 2021 à 11:00 Heures du matin il sera procédé, au bureau de Mr. Le président du conseil communal KOUZEMT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :  
• Vente de voitures et des outils destructibles.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau de recette de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 1500,00DHS (mille cinq cents dirhams)  
-Le montant estimatif est fixée à la somme de: 64850,00DHS (soixante quatre mille huit cent cinquante dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau de recette de la commune KOUZEMT  
• Soit les déposer par voie électronique à travers le portail des marchés publics  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article 5 du Règlement de la Consultation.  
N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit être légalisé par l'autorité compétente.  
**N° 1265/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA  
SECRETARIAT GENERAL SM/DBM  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N° 01 /2021 /CAINDH  
Le 16 Mars 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M. Le

Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de 33 unités préscolaires et transformation de 03 classes existantes en unités préscolaires au niveau des communes relevant de la Province de Khénifra.  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Cinq mille dix quatre cent mille dirhams hors taxe (5.400.000,00 dhs hors taxe)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).  
Il est prévu une visite des lieux le 02 Mars 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin (Non obligatoire).  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.  
**N° 1266/PA**

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD  
AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUEZZANE).  
Lot : Equipement  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16DR9/CE/D/2021  
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne le projet : " d'AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUEZZANE). Lot: Equipement"  
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à 2065 351,92DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20.700,00 DH TTC ou son équivalent en devise librement convertible.  
Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.  
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 24/03/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics  
**N° 1267/PC**

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD  
AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUEZZANE).  
Lot : Equipement  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17DR9/CE/A/2021  
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne l'AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUEZZANE). Lot: Equipement"  
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à 2065 351,92DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20.700,00 DH TTC ou son équivalent en devise librement convertible.  
Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.  
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 24/03/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics  
**N° 1268/PC**

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne l'AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUEZZANE). Lot: Equipement"  
Les pièces justificatives à

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne l'AEP des douars relevant des communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA (Province de CHEFCHAOUEN). LOT N° 6: Equipement 1.  
Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 334 560,00DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 33.400,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.  
Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.  
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 24/03/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics  
**N° 1268/PC**

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne l'AEP des communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA (Province de CHEFCHAOUEN). LOT N° 6: Equipement 1  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 17DR9/CE/A/2021

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne l'AEP des communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA (Province de CHEFCHAOUEN). LOT N° 6: Equipement 1  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 17DR9/CE/A/2021

« STAT AUTO SARL AU CHANGEMENT D'ACTIVITE

I- selon la décision de l'associé unique de LA STE « STAT AUTO SARL AU » en date du 10/02/2021, et selon les clauses mentionnées sur les statuts notamment l'article 02 il a été Décidé ce qui suit :  
 changement d'activité : AUTOMOBILE (exploitant un établissement pour l'entretien des voitures) par nouveaux activités : 1/ Réparation mécanique et carrosserie 2/ vente achat matériel roulant  
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de SETTAT le 16/02/2021 sous le N° 76.  
 III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au 16/02/2021 sous le numéro 6029 du registre de commerce.

N° 1270/PA

MAM CARROSSERIE SARL AU

Augmentation du capital social

I- Selon la décision de l'associé unique de la société « MAM CARROSSERIE SARL AU » il a été Décidé en date du 08/02/2021 ce qui suit :

D'augmenter le capital social par la création de neuf mille (9 000) parts de cent (100,00) dirhams :

- par apport en nature à raison de (728.300,00 dhs) Sept cent Vingt Huit Mille Trois cent Dirhams ,soit la décréation de 7.283 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100 dhs) chacune .

-& par compensation d'une partie des créances du compte courant associé exigibles sur la société à raison de (171.700,00 dhs )Cent Soixante Onze Mille Sept cent dirhams, soit la décréation de 1717 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100 dhs) chacune .

Ces deux augmentations qui totalisent un montant de 900.000,00 ont permis de porter le capital social de 100.000,00 dirhams à 1.000.000,00 dirhams de la société MAM CARROSSERIE SARL AU

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammediale 15/02/2021 sous le N° 346.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce tribunal de première instance de Mohammedia le 15/02/2021 sous le numéro 23819 au registre du commerce

N° 1271/PA

IMPRIMERIE FABRIQUANT DU LIVRE-I.F.L- SARL AU capital de 6 000 000 DH

Siège social : Zone Industrielle Ouled Saleh Lot n°81 Secteur 13 – Casablanca RC N° 128709

Aux termes du procès verbal de L'AGE des associés de la société IMPRIMERIE FABRIQUANT DU LIVRE-I.F.L- SARL , tenue en date du 12 Janvier 2021, au siège social de la société, il a été décidé :

- Constatation du décès de Feu Sidi Mohamed KADIRI HASSANI associé à 50% au capital de la présente société, survenu le 17 juillet 2020

- Suite à L'acte de succession de feu Sidi Mohamed KADIRI HASSANI, dressé le 06 aout 2020 la transmission aux héritiers de 30 000 parts sociales appartenant au défunt s'est faite de la manière suivante :

Charifa GUENNOUNI : 3 750 parts sociales ; Hicham KADIRI HASSANI : 6563 parts sociales ; Amine KADIRI HASSANI : 6563 parts sociales ; Amina KADIRI HASSANI : 3281 parts sociales ; Fatima-Zahra KADIRI HASSANI : 3281 parts sociales ; Soumia KADIRI HASSANI : 3281 parts sociales ; Hanane KADIRI HASSANI : 3281 parts sociales

- Retrait de Feu Sidi Mohamed KADIRI HASSANI de la gérance. Les seuls co-gérants de la société désormais sont :

- M. Hicham KADIRI HASSANI, titulaire de la CIN n° BE601534, et demeurant à Casablanca Lotissement El manara n° 2 California.

- M. Amine KADIRI HASSANI, titulaire de la CIN n° BK204402, et demeurant à Casablanca Lotissement la colline n° 43 sidi maarouf.

- L'adoption de nouveaux statuts

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 11/02/2021 sous le n° 765192 et au registre chronologique sous le n°5017.

N° 1272/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts.

Direction Régionale des Eaux Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat- Salé-Zemmour-Zaers.

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat Avis d'appel d'offres ouvert

n°07/2021/DPEFLCD-Rbt

Le 15/03/2021 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies des forêts relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification

de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre-vingt mille (80 000,00) dirhams. L'estimation des coûts

des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de un million cent quatre-vingt-quatre mille sept cent soixante cinq dirhams vingt neuf centimes (1.184.765,29)Dh TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Di-

rection Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

• Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. N° 1273/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya Région Casablanca-Settat Province de Settat Commune Territoriale Lahouaza

Programme prévisionnel Maître d'ouvrage : Commune Lahouaza Année Budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés envisage à lancer pour L'exercice 2021 conformément à l'article 14 du décret n° : 02-12-349 relatif aux marchés publics.

TRAVAUX

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservée à la petite et moyenne entreprise
Aménagement Bâtiment administratif	Construction	Commune Lahouaza	Appel d'offre ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre	-Service technique -BET	P et M entreprise
Entretien et Aménagement Pistes	Aménagement	Commune Lahouaza	Appel d'offre ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre	-Service technique -BET	P et M entreprise
Pose Poteaux et câblage	Travaux	Commune Lahouaza	Appel d'offre ouvert	3 <sup>ème</sup> trimestre	-Service technique -ONEE	P et M entreprise

FOURNITURES

Type de fournitures	Objet de fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservée à la petite et moyenne entreprise
Fourniture de bureaux	Achat Fourniture de bureaux	Fourniture annuelle	Commune Lahouaza	Bon de commande	1 <sup>ère</sup> trimestre	Commune Lahouaza	P et M entreprise
Fourniture informatique	Achat fourniture informatique	Fourniture annuelle	Commune Lahouaza	Bon de commande	1 <sup>ème</sup> trimestre	Commune Lahouaza	P et M entreprise
Matériel informatique	Achat matériel informatique	Fourniture annuelle	Commune Lahouaza	Bon de commande	2 <sup>ème</sup> trimestre	Commune Lahouaza	P et M entreprise
matériel Electrique	Achat matériel Electrique	Fourniture annuelle	Commune Lahouaza	Bon de commande	2 <sup>ème</sup> trimestre	Commune Lahouaza	P et M entreprise
Aménagement point d'eau	Aménagement et équipement puits	---	Commune Lahouaza	Bon de commande	3 <sup>ème</sup> trimestre	Commune Lahouaza	P et M entreprise
Achat de véhicule	Achat de véhicule	Un véhicule	Commune Lahouaza	Droit commun	3 <sup>ème</sup> trimestre	Commune Lahouaza	P et M entreprise

SERVICES

Type de service	Objet de service	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservée à la petite et moyenne entreprise
Etude technique	Etude et suivi des travaux	Commune Lahouaza	Bon de commande	2 <sup>ème</sup> trimestre	Commune Lahouaza	P et M entreprise

N° 1269/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture, de la  
Pêche Maritime,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux  
et Forêts  
Direction Régionale des  
Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre  
la Désertification  
de Rabat-Salé-Zemmour-  
Zaers.  
Direction Provinciale  
des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre  
la Désertification  
de Rabat  
Avis d'appel d'offres  
ouvert n°: 08/2021/  
DPEFLCD-Rbt

Le 16/03/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de nettoyage de la forêt de Témara des gravats sur une superficie de 50 ha relevant du Centre de la Conservation et de Développement des Ressources Forestières de Rabat-Témara, Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille (10 000,00) dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Qua-

tre-vingt-dix-huit mille quatre cents dirhams zéro centime (98 400,00) Dhs TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;  
• Soit les déposer par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1274/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
Département  
des Eaux et Forêts.  
Direction Régionale  
des Eaux Forêts  
et de la Lutte Contre  
la Désertification  
de Rabat- Salé-  
Zemmour-Zaers.  
Direction Provinciale  
des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre  
la Désertification  
de Rabat  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert n°  
09/2021/DPEFLCD-Rbt  
Le 18/03/2021 à  
10h00min, il sera procédé,  
dans le bureau du Direc-  
teur de la Direction Pro-  
vinciale des Eaux et  
Forêts et de la lutte  
Contre la Désertification  
de Rabat sis à Dar Essa-  
lam – Suissi Avenue Mo-

hamed VI Km 8,3 – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux d'installation de clôture grillagée de trois sites semenciers de chêne liège dans la forêt de Maâmora relevant du Centre de la Conservation et de Développement des Ressources Forestières de Salé, Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de rabat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam 10 000 – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cent mille dirhams (100 000,00 Dh) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions huit cent vingt mille quatre-vingt-un dirhams soixante centimes (2.820.081,60 Dh) TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis;  
• Soit les déposer par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consulta-

N° 1275/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
Département  
des Eaux et Forêts.  
Direction Régionale  
des Eaux Forêts  
et de la Lutte Contre  
la Désertification  
de Rabat- Salé-  
Zemmour-Zaers.  
Direction Provinciale  
des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre  
la Désertification  
de Rabat  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert n°  
10/2021/DPEFLCD-Rbt  
Le 18/03/2021 à  
11h00min, il sera procédé,  
dans le bureau du Direc-  
teur de la Direction Pro-  
vinciale des Eaux et  
Forêts et de la lutte  
Contre la Désertification

de Rabat sis à Dar Essalam – Suissi Avenue Mohamed VI Km 8,3 – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux d'installation de clôture grillagée du dépôt d'Ain Harcha relevant du Centre de la Conservation et de Développement des Ressources Forestières de Salé, Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam 10 000 – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams (10 000,00 Dh) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est

fixée à la somme de Soixante-dix-huit mille dirhams zéro centime (78.000,00 Dh) TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;  
• Soit les déposer par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consulta-

N° 1276/PA



Société de développement local  
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en Dh
AO/CE/02/2021	Prestations d'Entretien Courant des espaces verts Gérés par la Société Casablanca Baïa Lot 1 : Espaces Verts d'Accompagnement de la Route N1 du Nœud A jusqu'à l'échangeur Azbane Lot 2 : Jardin Abdelhadi Boutaleb	15/03/2021 A 11 heures	Quarante-cinq mille Dirhams 45 000,00 DH Pour le lot 1 Vingt cinq mille Dirhams 25 000,00 DH Pour le lot 2	Deux million six cent seize mille six cent soixante-seize Dirhams 2 616 676,00 DH Pour le lot 1 Un million cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt Dirhams 1 153 680,00 DH Pour le lot 2

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation. Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Une visite des lieux sera organisée aux Espaces Verts Gérés par la Société Casablanca Baïa objet du présent appel d'offres, le 01/03/2021 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAÏA S.A. : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
CASABLANCA BAÏA  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
Mail : [casabaia@casabaia.ma](mailto:casabaia@casabaia.ma)

Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNSS n°7923974 IF 1109969 RC 190561 Patente 34171687 ICE 000002245000010  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage N°19 - 20 130 Casablanca – Maroc - Tél : +212 5 22 36 87 74 - Fax : +212 5 22 36 87 73

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

AVIS DE REPORT DE L'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 04/2021/CAS/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N°04/2021/CAS/PAZ, relatif à : Etude technique et suivi des travaux pour la construction d'un collège avec internat à la CT d'Aïf Blal dans la Province d'Azilal.

est reporté à la date du 02 Mars 2021 à 11h au lieu du 19 Février 2021 à 13h.

N° 1277/PA

N° 023/PC



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
PROVINCE DE JERADA  
COMMUNE DE JERADA  
Division d'Urbanisme,  
Affaires Techniques,  
Travaux Et Patrimoine  
Service De L'Urbanisme,  
Gestion De L'Espace Et De  
L'Environnement.

Arrêté d'alignement.  
La Présidente de la commune de Jerada :

-Vu le Dahir n°1-15-85 promulgué le 20 Ramadan 1436 (07 Juillet 2015) pour application de la loi organique 14-113 relative aux communes.

-Vu la loi 12-90 relative à l'urbanisme promulguée par le Dahir N° 1-31-92 DU 15 Hijja 1412 (17 juin 1992) tel qu'il a été modifié et complété par la loi 12-66 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction.

-Vu le décret n°2-92-832 du 27 Rabia II 1414 (14 octobre 1993) pris pour application de la loi 12-90.

-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°005 du 17 janvier 1994 relatif au plan d'aménagement ; ses différentes phases d'étude ; d'instruction ; d'approbation et du suivi de son exécution.

-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°339 relatives au suivi de l'exécution des dispositions du plan d'aménagement.

-Vu le plan de redressement approuvé de Hay ELJDID II.  
- Vu la délibération du conseil communal de Jerada en sa session extraordinaire en date du 16/09/2020.

-Vu la Note N° 2513 du 09/09/2020 de Mr le directeur de l'agence urbaine de Jerada.

ARRETE :

Article unique : Suite à la loi 12-90 ; compte tenu de l'utilité publique et après délibération du conseil communal ; la présidente de la commune de Jerada décide de créer des voies communales ; Rues, places et parkings à Hay ELJDID II.

N° 585/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION

DE L'ORIENTAL  
PROVINCE DE JERADA  
COMMUNE DE JERADA  
S Division d'Urbanisme,  
Affaires Techniques,  
Travaux Et Patrimoine  
Service De L'Urbanisme,  
Gestion De L'Espace Et De  
L'Environnement.

Arrêté d'alignement.  
La Présidente de la commune de Jerada :

-Vu le Dahir n°1-15-85 promulgué le 20 Ramadan 1436 (07 Juillet 2015) pour application de la loi organique 14-113 relative aux communes.

-Vu la loi 12-90 relative à l'urbanisme promulguée

par le Dahir N° 1-31-92 DU 15 Hijja 1412 (17 juin 1992) tel qu'il a été modifié et complété par la loi 12-66 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction.

-Vu le décret n°2-92-832 du 27 Rabia II 1414 (14 octobre 1993) pris pour application de la loi 12-90.

-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°005 du 17 janvier 1994 relatif au plan d'aménagement ; ses différentes phases d'étude ; d'instruction ; d'approbation et du suivi de son exécution.

-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°339 relatives au suivi de l'exécution des dispositions du plan d'aménagement.

-Vu le plan de redressement de Hay ELJDID I approuvé le 31/08/2016.

- Vu la délibération du conseil communal de Jerada en sa session extraordinaire en date du 16/09/2020.

- Vu la Note N° 2513 du 09/09/2020 de Mr le directeur de l'agence urbaine de Jerada.

ARRETE :

Article unique : Suite à la loi 12-90 ; compte tenu de l'utilité publique et après délibération du conseil communal ; la présidente de la commune de Jerada décide de créer des voies communales ; Rues, places et parkings à Hay ELJDID I.

N° 586/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION

DE L'ORIENTAL  
PROVINCE DE JERADA  
COMMUNE DE JERADA  
Division d'Urbanisme,  
Affaires Techniques,  
Travaux Et Patrimoine  
Service De L'Urbanisme,  
Gestion De L'Espace Et De  
L'Environnement.

Arrêté d'alignement.  
La Présidente de la commune de Jerada :

-Vu le Dahir n°1-15-85 promulgué le 20 Ramadan 1436 (07 Juillet 2015) pour application de la loi organique 14-113 relative aux communes.

-Vu la loi 12-90 relative à l'urbanisme promulguée par le Dahir N° 1-31-92 DU 15 Hijja 1412 (17 juin 1992) tel qu'il a été modifié et complété par la loi 12-66 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction.

-Vu le décret n°2-92-832 du 27 Rabia II 1414 (14 octobre 1993) pris pour application de la loi 12-90.

-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°005 du 17 janvier 1994 relatif au plan d'aménagement ; ses différentes phases d'étude ; d'instruction ; d'approbation et du suivi de son exécution.

-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°339 relatives au suivi de l'exécution des dispositions du plan d'aménagement.

N° 587/PA

-Vu le plan de redressement de Hay ESSAADA II approuvé le 09/08/2016.

- Vu la délibération du conseil communal de Jerada en sa session extraordinaire en date du 16/09/2020.

-Vu la Note N° 2513 du 09/09/2020 de Mr le directeur de l'agence urbaine de Jerada.

ARRETE :  
Article unique : Suite à la loi 12-90 ; compte tenu de l'utilité publique et après délibération du conseil communal ; la présidente de la commune de Jerada décide de créer des voies communales ; Rues, places et parkings à Hay ESSAADA II.

N° 588/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION

DE L'ORIENTAL  
PROVINCE DE JERADA  
COMMUNE DE JERADA  
Division d'Urbanisme,  
Affaires Techniques,  
Travaux Et Patrimoine  
Service De L'Urbanisme,  
Gestion De L'Espace Et De  
L'Environnement.

Arrêté d'alignement.  
La Présidente de la commune de Jerada :

-Vu le Dahir n°1-15-85 promulgué le 20 Ramadan 1436 (07 Juillet 2015) pour application de la loi organique 14-113 relative aux communes.

-Vu la loi 12-90 relative à l'urbanisme promulguée

par le Dahir N° 1-31-92 DU 15 Hijja 1412 (17 juin 1992) tel qu'il a été modifié et complété par la loi 12-66 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction.

-Vu le décret n°2-92-832 du 27 Rabia II 1414 (14 octobre 1993) pris pour application de la loi 12-90.

-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°005 du 17 janvier 1994 relatif au plan d'aménagement ; ses différentes phases d'étude ; d'instruction ; d'approbation et du suivi de son exécution.

-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°339 relatives au suivi de l'exécution des dispositions du plan d'aménagement.


-Vu le plan de redressement de Hay EL AIOUN II approuvé le 26/10/2016.

- Vu la délibération du conseil communal de Jerada en sa session extraordinaire en date du 16/09/2020.

- Vu la Note N° 2513 du 09/09/2020 de Mr le directeur de l'agence urbaine de Jerada.

ARRETE :  
Article unique : Suite à la loi 12-90 ; compte tenu de l'utilité publique et après délibération du conseil communal ; la présidente de la commune de Jerada décide de créer des voies communales ; Rue ; places et parkings à Hay EL AIOUN II.

N° 588/PA

المملكة المغربية رئيس الحكومة الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات	
المعهد الوطني للبريد والمواصلات	

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021/INPT**

Le **Lundi 15 mars 2021 à 14h00**, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

**Achat des prestations d'intérim pour chauffeurs et autres prestations administratives et logistiques pour le compte de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à - Rabat avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site Web suivant ([www.inpt.ac.ma](http://www.inpt.ac.ma)).

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.**

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée à la somme de :

Estimation du Montant Minimum Annuel en dirhams TTC : un million deux cents quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingt-cinq dirhams et cinquante-huit centimes toutes taxes comprises (1 296 785,58 DH/TTC).

Estimation du Montant Maximum Annuel en dirhams TTC : deux millions cent soixante-huit mille deux cents cinquante-deux dirhams et trente-six centimes toutes taxes comprises (2 168 252,36 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.


Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, **au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;**
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.



N° 024/PC

المملكة المغربية رئيس الحكومة الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات	
المعهد الوطني للبريد والمواصلات	

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2021/INPT**

Le **Lundi 15 mars 2021 à 11h00**, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

**La location de matériel de reprographie pour le compte de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à - Rabat avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane.**

Cet appel d'appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site Web suivant ([www.inpt.ac.ma](http://www.inpt.ac.ma)).

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.**

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée à la somme de :

Estimation du Montant Minimum Annuel en dirhams TTC : quatre cent treize mille trois cent un dirhams 60 cts toutes taxes comprises (413 301,60 DH/TTC).

Estimation du Montant Maximum Annuel en dirhams TTC : six cent soixante-dix-neuf mille sept cent seize dirhams toutes taxes comprises (679 716,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, **au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;**
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

La documentation technique relative au matériel proposé dans le cadre du présent appel d'offres doit être déposée auprès du Service des Achats de l'INPT au plus tard le vendredi 12 mars 2021 à 16H30 et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.



N° 025/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
PROVINCE DE JERADA  
COMMUNE DE JERADA  
Division d'Urbanisme,  
Affaires Techniques,  
Travaux Et Patrimoine  
Service De l'Urbanisme,  
Gestion De l'Espace  
Et De l'Environnement.  
Arrêté d'alignement.

La Présidente de la commune de Jerada :  
-Vu le Dahir n°1-15-85 promulgué le 20 Ramadan 1436 (07 Juillet 2015) pour application de la loi organique 14-113 relative aux communes.  
-Vu la loi 12-90 relative à l'urbanisme promulguée par le Dahir N° 1-31-92 DU 15 Hijja 1412 (17 juin 1992) tel qu'il a été modifié et complété par la loi 12-66 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction.  
-Vu le décret n°2-92-832 du 27 Rabia II 1414 (14 octobre 1993) pris pour application de la loi 12-90.  
-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°005 du 17 janvier 1994 relatif au plan d'aménagement ; ses différentes phases d'étude ; d'approbation et du suivi de son exécution.  
-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°339 relatives au suivi de l'exécution des dispositions du plan d'aménagement.

-Vu le plan de redressement de Hay OULED EL HAJ I et II approuvé le 23/11/2017.  
- Vu la délibération du conseil communal de Jerada en sa session extraordinaire en date du 16/09/2020.  
- Vu la Note N° 2513 du 09/09/2020 de Mr le directeur de l'agence urbaine de Jerada.  
ARRETE :  
Article unique : Suite à la loi 12-90 ; compte tenu de l'utilité publique et après délibération du conseil communal ; la présidente de la commune de Jerada décide de créer des voies communales, places et parkings à Hay OULED EL HAJ I et II.

N° 589/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
PROVINCE DE JERADA  
COMMUNE DE JERADA  
Division d'Urbanisme,  
Affaires Techniques,  
Travaux Et Patrimoine  
Service De l'Urbanisme,  
Gestion De l'Espace Et De l'Environnement.  
Arrêté d'alignement.  
La Présidente de la commune de Jerada :  
-Vu le Dahir n°1-15-85 promulgué le 20 Ramadan 1436 (07 Juillet 2015) pour application de la loi organique 14-113 relative aux communes.  
-Vu la loi 12-90 relative à l'urbanisme promulguée

par le Dahir N° 1-31-92 DU 15 Hijja 1412 (17 juin 1992) tel qu'il a été modifié et complété par la loi 12-66 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction.  
-Vu le décret n°2-92-832 du 27 Rabia II 1414 (14 octobre 1993) pris pour application de la loi 12-90.  
-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°005 du 17 janvier 1994 relatif au plan d'aménagement ; ses différentes phases d'étude ; d'approbation et du suivi de son exécution.  
-Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n°339 relatives au suivi de l'exécution des dispositions du plan d'aménagement.  
-Vu le plan de redressement de Hay BENI YAALA I et II approuvé le 21/03/2017.  
- Vu la délibération du conseil communal de Jerada en sa session extraordinaire en date du 16/09/2020.  
- Vu la Note N° 2513 du 09/09/2020 de Mr le directeur de l'agence urbaine de Jerada.  
ARRETE :  
Article unique : Suite à la loi 12-90 ; compte tenu de l'utilité publique et après délibération du conseil communal ; la présidente de la commune de Jerada décide de créer des voies communales : Rues, places et parkings à Hay BENI YAALA I et II.

N° 590/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE REHAMNA  
CERCLE DE REHAMNA  
CAIDAT DE LABRIKIYNE  
COMMUNE LABRIKIYNE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°01/2021**

Le **18/03/2021** à 11 heures, il sera procédé, dans la commune de Labrikiyine, Province de RHAMNA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux de :**

**Construction des murs de clôture aux cimetières des douars :**

**Oulad Hassoune Rmel, Labridia , Oulad Noum ,Oula Al Haj ,Oulad Lmaïti et Oulad Znaguaia à la commune Labrikiyine .**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la commune de Labrikiyine ,il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les cautionnements provisoires, et les estimations des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage ,sont fixés le sur le tableau ci-dessous :

Caution provisoire	Estimation des couts des prestation
<b>10.000,00 dhs</b> (Dix mille dirhams )	<b>216 076,80 dhs</b> (Deux cent seize mille soixante-seize dhs 80 cts ttc )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique à partir du portail des marches publiques

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1278/PA

المملكة المغربية  
رئيس الحكومة  
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني للبريد والمواصلات



المعهد الوطني لتقنين المواصلات  
INSTITUT NATIONAL DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/2021/INPT**

Le **Lundi 15 mars 2021 à 10h00**, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

**Prestations de formation pour accompagner l'INPT dans l'animation de cours et de travaux pratiques et d'encadrement et soutenance des PFE pour les étudiants du Master Cyber-Sécurité de la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> édition.**

**Marché allotté :**

Lot n°1 : prestations de formation pour accompagner l'INPT dans l'animation de cours et de travaux pratiques et l'encadrement des PFE pour les étudiants du Master Cyber-Sécurité S3 et S4 de la 5<sup>ème</sup> édition.  
Lot n° II : prestations de formation pour accompagner l'INPT dans l'animation de cours et de travaux pratiques, l'encadrement et les soutenance des PFE pour les étudiants du Master Cyber-Sécurité S2, S3 et S4 de la 6<sup>ème</sup> édition ;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et à partir du site Web suivant ([www.inpt.ac.ma](http://www.inpt.ac.ma)).

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire**

L'estimation des coûts, des prestations relatives à chaque lot, établie par l'INPT est fixée à la somme de :

Lot n°1 : Un million six cent quatre-vingt-treize mille cinquante-sept dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises (1.693.057,20 DJHTTC).  
Lot n° II : Deux millions cinq cent cinquante-sept mille trois cent cinq dirhams soixante centimes toutes taxes comprises (2.557.305,60/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT (téléchargeable sur le site web de l'ANRT [www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit envoyer leur pli par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre leurs plis, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit remettre leur pli au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une réunion d'information relative aux prestations objet du présent appel d'offres est prévue le **05/03/2021 à 10h00**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation du présent Appel d'Offres



N° 026/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH -SAFI  
PROVINCE DE RHAMNA  
CAIDAT LABRIKIYINE  
COMMUNE LABRIKIYINE

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
**N° :02/2021**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le **:18/03/2021** à 12 h, il sera procédé, dans le bureau du Président de la commune Labrikiyine à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° :02/2021

**RELATIF AUX TRAVAUX DE :**

Réalisation des conduites d'eau aux Douars : Oulad Al haj ,Chhida ,Sbitat,LhajraLbaida, Kaddour Ben Mhamed , Labridia,Lkbabra ,OuladEnnoum et SoualchErmel .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service desmarchésde la commune LABRIKIYNE, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma).

Caution provisoire	Estimation des couts des prestation
<b>10.000,00 dhs</b> (Dix mille dirhams)	<b>265200,00dhs</b> (DeuxCentsoixante-cinq mille deux cent dhs ttc )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret N°2-12-349 précité,

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique à partir du portail des marches publiques

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles8 et 9 du règlement de consultation.

N° 1279/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
REGION  
MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE  
DES RHAMNAS  
COMMUNE Labrikiyine  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°03/2021

Le 25 Mars 2021 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Commune De Labrikiyine à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'ALIMENTATION DES PUITTS DES DOUARS OULAD EL HAJ, LABRIDIA, OULAD BA MOUSSA, AZIB KDDOUR BEN MHAMED ET LAHNICHAH AVEC DES PANNEAUX SOLAIRES ET LEURS ACCESSOIRES ; FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DU SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE A LA COMMUNE LABRIKIYINE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'étude et des marchés de la commune de Labrikiyine . Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix milles Dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent dix-neuf milles cinq cent dix-huit Dirhams (319 500,00 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349 du 30 Mars 2013, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des économie et finances n°20-14 du 04 septembre 2014

Ils seront examinés conformément aux dispositions de l'article 37 du décret n°2-12-349 précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 et l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 1280/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT  
GENERAL

D.B.M.  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 04/INDH/2021  
SEANCE PUBLIQUE

Le 16/03/2021 à 10H00, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale objet du contrat :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 29 UNITES PRESCOLAIRES AU CERCLE BOUMIA (27 UNITE TYPE1 ET 2 UNITES TYPE 2) - PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de (5 689 000,00 Dhs HT) (cinq millions six cent quatre vingt neuf mille dhs HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1281/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

«PHYSLAB ET SERVICES»S.A.R.L.  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIEGE SOCIAL: N° 113  
RUE 03 BLOC HAY  
LALLA MERIEM  
BENSLIMANE.

RC : 4559 IF: 20687191  
Au siège social : N°113  
RUE 03 BLOC HAY

LALLA MERIEM BENSLIMANE-, les associés de la société à responsabilité limitée «PHYSLAB ET SERVICES» SARL ont décidé ce qui suit :

\* L'AG décide le transfert du siège social de N°113 RUE 03 BLOC HAY LALLA MERIEM BENSLIMANE à SIEGE SOCIAL 59,BD HASSAN II 13000 BENSLIMANE.

\* L'assemblée générale prend acte de cession 500 parts sociales par MR JAMAL EL AMRAOUI CIN N° TA67746 et 500 parts sociales par MR NABIL SOFIANI titulaire de La CIN N°TA61687 au profit de MR AMRAOUI ABDESLAM titulaire de la CIN N° TA44661.

\* L'assemblée générale décide la démission de MR NABIL SOFIANI et MR EL AMRAOUI JAMAL des ses fonction co-gérants de la société et nomination de MR.EL AMRAOUI ABDESLAM.

\* la transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée «SARL» à une société à responsabilité limitée d'association unique « SARL AU ».

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du DE IER INSTANCE BENSLIMANE, sous le n°290.

N° 1282/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/01/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Dénomination : "NORD TRANS "S.A.R.L.  
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUDI 1 BOUZNKA.

Associés unique : -MR KAMARI YASSINE, apporteur en numéraire 100000,00 dhs soit 1000 PARTS SOCIALES.

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr .KAMARI YASSINE.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°97 RC N°6649 .

N° 1283/PA

STE FLORICAFE SARL  
AU  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 21/12/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE FLORICAFE» SARL AU, Objet : TORREFACTION / CONDITIONNEMENT ET DISTRIBUTION DE CAFE,SIEGE SOCIAL:DOUAR OULED

BEN AMRO OULED ZIANE DEROUA EL GARA, DUREE : 99 années  
CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune / MR.WAHID TIAMANI à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de MR. WAHID TIAMANI.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De D'INSTANDE DE BERRECHID le 11/02/ 2021 sous le numéro de Registre de Commerce 14663 et n° de dépôt 167

N° 1284/PA

STE S.B.N TEX SARL  
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 03/02/2021, l'A.G.E décide ce qui suit :

- Augmentation du capital de 1.000.000,00 DHS à 2.000.000,00 DHS en numéraire.

-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 15/02/2021 sous n° 181.

N° 1285/PA

CLIFF TRANS – SARL  
AU-  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/01/2021, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : CLIFF TRANS

Forme Juridique : SARL AU

Objet: ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES.

Siège Social : GROUPE ATTAKKADOU GH2-17 ; 2EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.  
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :

• 1000 Parts attribuées à ... Mr. HARFAOUI YASSER.

GERANCE : \* Mr HARFAOUI YASSER est désigné Gérant unique de la Société.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de CASABLANCA le 17/02/2021 Sous le N° 766053. RC N° 490277.

N° 1286/PA

FOURNIBEN  
Constitution

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 12/01/2021 il a été constitué une Société à SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : FOURNIBEN SARL AU

-Objet Social : LE NEGOCE DE TOUS PRODUITS ET MATERIELS DE TEXTILE.  
-Siège social : 332 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI ETG 5 N°21, RESIDENCE RAYHANE -MAARIF, CASABLANCA.

-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100)Dirhams chacune, et attribuées à : M . B E N H M A D A KAMAL...100.000,00 dhs.

En totalité...100.000,00 dhs (Cent Mille Dirhams)

-Durée : 99 ans.  
-GERANCE : M.BENHMADA KAMAL, gérant associé unique pour une durée illimitée et aura seul la signature sociale en vers les tiers.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 10/02/2021 sous le N° 764892. RC N° 489257.

N° 1287/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

AVIS D'APPEL A LA CONURRENCE OUVERT  
N° 01/DDR-DRPS/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 17 Mars 2021 à 11 :00, Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale des Ports – Direction Régionale des Ports de Safi, Direction du Port de Safi Ville, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence pour l'octroi de deux (02) autorisations pour :

EXERCICE DE L'ACTIVITE DE GARDIENNAGE A BORD DES NAVIRES AUX PORTS DE SAFI

Le dossier d'appel à la concurrence est disponible **gratuitement**, au bureau d'ordre de l'ANP à la Direction du Port de Safi Ville.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 DH (DIX Mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 6 du Règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

✓ soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'ANP à l'adresse indiquée ci-dessus ;

✓ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux de l'ANP précités.

AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE,  
BP 39 SAFI

✓ soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Agence Nationale des Ports  
Direction Régionale des Ports de Safi/ Port de Safi ville  
Division Régulation des Activités et Opérateurs

Tél : +212 5 24 46 42 29 / +212 5 24 46 20 03  
Fax : +212 5 24 46 28 64

N° 1288/PA

**ESPACE FINANCE SARL**  
**CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE**

204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère - Casablanca  
Tél : 0522 40 06 92  
Fax : 0522 40 05 43  
Société CHARAF CONCEPTION SARL au capital de 100 000.00 dhs  
Siège social : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca.

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 09/09/2013, il a été décidé ce qui suit :

- Cession de parts sociales : Mr Charaf-Eddine HAJJI vend et cède 500 parts sociales à Mr Yassine EL-MAAYOUF,
- Démission de Mr Charaf-Eddine HAJJI de gérant unique,
- Nomination de Mr Charaf-Eddine HAJJI et Mr Yassine ELMAAYOUF co-gérants,
- Transformation de la société d'une S.A.R.L A.U à S.A.R.L,
- Modification statutaire corrélative.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal du commerce de Casablanca le 11/02/2021 sous numéro 765136.

**N° 1289/PA**

**ESPACE FINANCE SARL**  
**CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE**

204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère - Casablanca  
Tél. :0522 40 06 92/91  
Fax : 0522 40 05 43  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/02/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : AGRIMASON S.A.R.L A.U
- Objet : La production et la vente des produits agricoles, notamment ceux de l'arboriculture, de viticulture, de maraichage et de l'élevage.
- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,
- Capital Social : fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr Mohamed MHAYI,
- Durée : 99 année à compter du jour de la constitution définitive.
- Gérance : La société est gérée et administrée par Mr Mohamed MHAYI pour une durée indéterminée,

- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Registre de commerce : Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 16/02/2021 sous N°765950 avec immatriculation au Registre de Commerce sous N°490145.

**N° 1290/PA**

**DILLERA SARL AU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 26.01.2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : DILLERA
- Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
- Objet : RESTAURANT (EXPLOITANT DE) - PUBLICITE (ENTREPRENEUR OU TENANT UNE AGANCE DE) OCCUPANT AU MOINS UN EMPLOYE
- Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETAGE APT N° 6, CASABLANCA.
- DUREE : 99 ans.
- Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dirhams), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dirhams) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• Monsieur MOUSLIM HAMZA : 1000 parts sociales.  
GERANCE :- Monsieur MOUSLIM HAMZA est désigné gérant unique de la Société.  
La société est engagée par la signature du gérant unique M. MOUSLIM HAMZA.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 17.02.2021 sous le N° 766016. RC N° 490373.

**N° 1291/PA**

**STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL**

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

\* MAROMARK \*  
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/12/2020 enregistré le 04/01/2021 il a été établis les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : Société « MAROMARK » S.A.R.L
- Objet : Fabrication Et Vente de Vêtements Confectionnés En Cuir - Fabrication de toutes articles et fournitures en cuir en l'état ou confectionnés.
- Prestation de tout service.

- Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA

- Durée : 99 ans.
- Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mme BENDAGOU AMAL 250 Parts  
- Mr EL MRABET KACEM 500 Parts  
- Mr AYOUCH MOHAMMED 250 Parts

- La Gérance : La société administrée et gérée par la gérante unique Mme BENDAGOU AMAL.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 17/02/2021 Sous N° 766061 Immatriculé au RC N° 490.325 Casablanca.

**N° 1292/PA**

**STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL**

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

\* RELIABLE AUTO \*  
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/12/2020, enregistré le 15/12/2020 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « RELIABLE AUTO » S.A.R.L A.U
- Objet : TRAVAUX DE TOLERIE ET PEINTURE AUTO - MARCHAND EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION
- PRESTATION DE TOUT SERVICE.

- Siège Social : HANGAR DOUAR BENI MOGHIT BENI YAKHLEF, MOHAMMEDIA

- Durée : 99 ans.  
- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS ( 100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr ALJUAID MAJED GHAZZALI : 1.000 Parts  
- La Gérance : La société administrée et gérée par le Gérant Unique.  
Mr ALJUAID MAJED GHAZZAI, nationalité Saoudien, né le 05/08/1990, Titulaire du Passeport N° W350424 et demeurant à : 2609, AWIS AZ ZAHID, AL OLAYA, RIYAD 12222, ARABIE SAOUDITE.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1er Instance de Mohammedia, Le 15/02/2021 Sous N° 318 Immatriculé au RC N° 27149 .  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

**N° 1293/PA**

**STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL**  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

\* GH MASTER SERVICES \*  
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/02/2021, enregistré le 11/02/2021 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « GH MASTER SERVICES » S.A.R.L A.U
- Objet : Entrepreneur De Travaux De Nettoyage - Désinfection, désinsectisation, dératation (système de 3D) et Autres.
- Prestation de tout service.

- Siège Social : 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA

- Durée : 99 ans.

- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS ( 100.000,00 DH ) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr GOUMAHI HAMZA ... 1.000 Parts  
- La Gérance : La société administrée et gérée par le Gérant Unique. Mr GOUMAHI HAMZA,

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, Le 17/02/2021 Sous N° 766063 Immatriculé au RC sous N° 490377/Casablanca

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

**N° 1294/PA**

**STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL**  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

**\* MRIBIH TRANS \*  
Constitution**

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/02/2021, enregistré le 04/02/2021 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « MRIBIH TRANS » S.A.R.L A.U

- Objet : Entrepreneur de Transport de Marchandises National et International.

- Prestation de tout service.

- Siège Social : GROUPE ATTAKKADDOUM, GH2-17, 2ème ETAGE, SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA

- Durée : 99 ans  
- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS ( 100.000,00 DH ) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr EL BAKIRI BOU-CHAIB ... 1.000 Parts  
- La Gérance : La société est administrée et gérée par le Gérant Unique.  
Mr EL BAKIRI BOU-CHAIB.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, Le 17/02/2021 Sous N° 766064 Immatriculé au RC sous N° 490.375 / Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

**N° 1295/PA**

**STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL**  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

\* GOLD PRO NET \*  
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/01/2021, enregistré le 04/02/2021 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « GOLD PRO NET » S.A.R.L A.U

- Objet : Marchand de produits cosmétique en gros et en détail

- Distribution et la fabrication de tous produits cosmétiques et de Nettoyage.

- Marchand effectuant import-export

- Prestation de tout service.

- Siège Social : 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er

**ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA**

- Durée : 99 ans.

- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS ( 100.000,00 DH ) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr IGOUZOULEN BOUCHAIB ..... 1.000 Parts

- La Gérance : La société administrée et gérée par le Gérant Unique Mr IGOUZOULEN BOUCHAIB,

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, Le 17/02/2021 Sous N° 766062 Immatriculé au RC sous N° 490.379/Casablanca

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

**N° 1296/PA**

**FIDUCIAIRE FIDULATIMO**

Tél.Fax : 05 22 72 43 43  
SAFETY ASSISTANCE S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE

Au terme d'un acte SSP en date du 18 Janvier 2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes:

FORME : Société à responsabilité limitée d'associé unique.  
DENOMINATION : SAFETY ASSISTANCE "SARL d'associé unique".  
SIEGE SOCIAL

Le siège social: Riad El Oulfa GR 27 Ent 10 Appt N° 114 RDC El Oulfa-Casablanca.  
OBJET

\* L'exploitation de plusieurs véhicules destinés au transport sanitaire (Ambulance),  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL : (100.000 DHS), divisé en (1.000) parts sociales, de (100DH) chacune, entièrement souscrites et totalement libérées, numérotées de 1 à 1.000 et attribuées en totalité à Monsieur Ahmed LAANANI.

GERANCE  
Monsieur Ahmed LAANANI, titulaire de la C.I.N N° BK624259, exerce la gérance sans limitation de durée pour agir au nom de la société.

DEPOT :  
Le dépôt de ces statuts a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, sous le N° 766111 le 17/02/2021.

IMMATRICULATION :  
Registre de commerce de Casablanca sous le N°490483 le 17/02/2021

**N° 1297/PA**

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse  
marocaine aux  
premiers rangs  
sur tous les  
fronts

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

# Sport

## La Juve de Ronaldo battue à Porto

Haaland fatal à Séville

**L'**incontournable Erling Haaland a porté le Borussia Dortmund d'un doublé clinique à Séville (3-2), mercredi en huitième de finale aller de Ligue des champions, reléguant dans l'ombre un Cristiano Ronaldo inefficace et battu avec la Juventus à Porto (2-1).

Pour sa première visite au Portugal sous le maillot bianconero, Ronaldo avait rêvé d'un meilleur scénario. Mais "Monsieur Ligue des champions", avec ses cinq titres (une fois avec Manchester, quatre avec le Real) et ses 134 buts dans la compétition, est passé au travers, comme son équipe.

Sa Juventus s'est montrée beaucoup trop fébrile pour rivaliser face aux "Dragons" de Porto bien plus entreprenants et inspirés. La "Vieille Dame", comme endormie, n'a pas montré grand-chose en attaque et a affiché une fébrilité défensive étonnante.

Après 63 secondes de jeu, Bentancur a ainsi fait une passe en retrait suicidaire pour Szczesny sur la laquelle s'est jeté Mehdi Taremi (2e). L'Iranien en a profité pour inscrire le but le plus rapide en phase à élimination directe depuis David Alaba avec le Bayern Munich, déjà contre la Juve mais en quarts, en avril 2013 après 24 secondes.

Rebelotte juste après la pause: la défense a été dépassée par la vivacité portugaise et Moussa Marega en a profité en marquant le but du break 21 secondes après la reprise!

Federico Chiesa a redonné des couleurs aux Turinois avec un but en fin de match (82e) sur un centre d'Adrien Rabiot, le milieu français qui s'était déjà distingué sur un joli retourné bien repoussé (41e). Les Italiens, qui ont perdu sur blessure leur capitaine Giorgio Chiellini dès la 35e minute, conservent toutes leurs chances de qualification au match retour, le 9 mars.

Mal parti à Séville, avec un but rapidement encaissé (7e), Dortmund s'est remis dans le sens de la

marche avec une superbe frappe lointaine de Mahmoud Dahoud (18e), avant de faire la différence par ce diable de Haaland (27e, 43e).

Ce n'était pas le Barça en face, il n'a pas réussi le triplé, mais le prodige norvégien de 20 ans a répondu à sa manière à la performance XXL de la pépite Kylian Mbappé, la veille au Camp Nou avec le Paris SG. Avec huit réalisations en seulement cinq rencontres, l'ancien attaquant de Salzbourg caracole en tête du classement des meilleurs buteurs de la C1 version 2020-21.

Le géant blond (1,94m) a offert un condensé de son incroyable ta-

lent avec un doublé alliant puissance, vitesse, finesse et sang froid. Son premier but part d'une cheuvachée rageuse et se conclut après une subtile relai avec Sancho qui a permis de transpercer l'arrière-garde andalouse. Le second vient d'un service de Marcos Reus après un modèle d'appel sur l'aile droite, terminé par une impeccable frappe du gauche.

Le Norvégien affiche des statistiques affolantes en Ligue des champions: 18 buts en 13 rencontres disputées dans la prestigieuse Coupe d'Europe, avec en prime au moins un but marqué face aux huit adversaires rencontrés.



## Messi et le Barça, une nouvelle débâcle synonyme de départ prochain ?



**A**près l'AS Rome, Liverpool et le Bayern, Lionel Messi a subi mardi face au PSG (4-1) une nouvelle débâcle européenne avec un Barça en perte de vitesse. Ce fiasco risque-t-il de précipiter le départ de l'Argentin, qui conditionne son avenir à un "projet gagnant" ?

Cette quatrième gifle en autant de saisons, après celles reçues de la Roma en quarts (4-1, 0-3), des Reds en demi-finales (3-0, 0-4) et des Munichois en quarts (8-2), dessine un déclin pour le grand FC Barcelone: lauréat de quatre Ligues des champions avec Messi (2006, 2009, 2011, 2015), le club catalan semble désormais rattrapé par l'âge de ses cadres, la faiblesse de son jeu et sa dette colossale.

Et Messi s'en rend compte. En août dernier, après l'humiliation subie face au

Bayern en quarts de finale de la Ligue des champions à Lisbonne, le sextuple Ballon d'Or avait indiqué au club qu'il souhaitait partir... avant de se voir contraint par ses dirigeants de rester jusqu'au bout de son contrat en juin 2021.

Cette nouvelle débâcle continentale, qui plus est à domicile, finira-t-elle de convaincre l'astre argentin que son avenir s'inscrit ailleurs qu'en Catalogne ?

Certes, pour l'heure, le Barça n'est pas encore éliminé: il lui reste un match retour, le 10 mars au Parc des Princes, pour tenter de recréer le scénario de la fameuse "remontada" de 2017, où il était parvenu à combler un écart de quatre buts au match retour des 8es de finales de C1 (0-4, 6-1).

Mais à 33 ans, la "Pulga" n'a plus le temps d'attendre. Les multiples déceptions européennes où il n'a pas su redresser le déclin inexorable d'une équipe dépassée sur tous les plans l'ont apparemment lassé.

"Messi, devant, a battu le fer en première période, mais à mesure que tombaient les buts adverses et que Mbappé parachevait son exhibition, lui s'est éteint, et il lui est resté ce même visage de Rome, de Liverpool et de Lisbonne. Il a tout essayé, mais n'a rien réussi", a résumé Xavier Bosch dans sa chronique pour Mundo Deportivo, mercredi.

L'Argentin a ouvert le score sur penalty mais il a ensuite subi la montée en puissance parisienne, impuissant et frustré comme ses partenaires, à l'image de la prise de bec sur le terrain entre Gerard Piqué et Antoine Griezmann - le premier reprochant au second de ne pas assez défendre.

Bref, Messi, astre déclinant, a souffert

de la comparaison avec l'étoile montante Mbappé, auteur d'un triplé.

Messi, qui n'a fait aucune déclaration publique après la déroute, assure depuis des semaines qu'il n'a pas encore tranché son avenir.

Une chose est sûre: le Barça reste extrêmement dépendant du petit attaquant né à Rosario, qui culmine encore à 20 buts toutes compétitions confondues cette saison, soit à une petite unité de Mbappé (21 buts), en 29 matches chacun.

Après une saison 2019-2020 catastrophique (trois entraîneurs, président démissionnaire, cascade de blessures, départs de Luis Suarez et Arturo Vidal...), le Barça semblait aller mieux en 2021, grignotant les places en Liga (3e).

Mais la défaite 2-0 à Séville en demi-finale aller de Coupe du Roi, et surtout ce huitième de finale de C1 très mal engagé face au PSG risquent de donner une coloration très terne à la fin de saison.

Alors que son contrat expire dans quatre mois, Messi est d'ores et déjà libre de négocier officiellement son futur départ vers un autre club.

A ce jour, deux options semblent s'offrir à lui: rejoindre Pep Guardiola à Manchester City, ou alors... rejoindre son ami Neymar et son jeune successeur Mbappé à Paris.

Quant à la troisième option, celle d'une prolongation de contrat à Barcelone, elle dépend d'un "projet gagnant" qui pour l'heure peine à se dessiner en Catalogne, alors que les "socios" (supporters-actionnaires) doivent élire le 7 mars un nouveau président pour tenter de reconstruire l'équipe blaugrana. Avec ou sans Lionel Messi ?

## L'heure de la retraite a sonné pour Bale

**P**eu utilisé par José Mourinho à Tottenham, où il a été prêté par le Real Madrid pour la saison, l'attaquant gallois Gareth Bale, 31 ans, est en "fin de carrière" a admis mercredi son agent, Jonathan Barnett.

"Il approche de la fin de sa carrière. Mais vraiment, il faudrait demander cela à Mourinho", a répondu M. Barnett qui était interrogé sur les raisons du faible temps de jeu de son protégé lors du "Financial Times Business of Football Summit", une série de conférences en ligne sur le football organisées par le quotidien de la City.

Depuis son retour à Londres, mi-septembre, le Gallois n'a pris part qu'à 16 matches, dont 10 comme titulaire, inscrivant 4 buts.

Au Real, déjà, il ne jouait plus guère, passant 48 minutes sur le terrain lors des 12 dernières rencontres des Merengue, lorsque les compétitions avaient repris. Son retour dans un club qui l'avait révélé de 2007 à 2013 - remportant deux fois le titre de joueur de la saison en 2011 et 2013 - et qu'il avait quitté pour la somme record, à l'époque, de plus de 100 millions d'euros, avait pourtant créé beaucoup d'espoirs.

Quand il avait quitté Southampton pour la capitale, à 17 ans, "nous savions qu'il avait du talent donc quand des clubs se sont présentés, la première chose que nous avons faite était de regarder les clubs en question et ceux qui feraient progresser sa carrière", s'est rappelé Barnett, qui gérait déjà alors la carrière de l'attaquant.

"On a choisi Tottenham pour des raisons évidentes, l'accès à l'équipe première et le bon encadrement technique", a-t-il souligné.

"Nous avons refusé deux offres qui proposaient davantage d'argent à l'époque mais nous en avons parlé avec lui et avec ses parents, et ça l'a mené au Real Madrid", a complété l'agent, rappelant que Bale avait "gagné plus de trophées à l'étranger que n'importe quel autre joueur britannique" avec 4 Ligues des champions et 2 Ligas à son palmarès.



## CAN U20 : Rude épreuve ghanéenne pour le Onze national

Le Onze national U20 affrontera, ce soir à partir de 20 heures au stade de Nouadhibou, son homologue ghanéen pour le compte de la deuxième journée du groupe C de la CAN de la catégorie qui se déroule actuellement en Mauritanie. Cette opposition sera précédée par l'autre match de ce groupe entre la Gambie et la Tanzanie.

Ça sera une confrontation entre deux sélections qui s'étaient imposées lors de la première journée. L'EN avait battu la Gambie par 1 à 0, tandis que le Ghana a atomisé son adversaire tanzanien, scellant le sort de cette partie sur le score de 4 à 0.

Après sa victoire d'entrée, le Onze national a pratiquement assuré sa qualification aux quarts de finale, tour auquel accéderont les deux premiers de chaque groupe (A, B et C) en plus des deux meilleurs troisièmes. Mais il vaut mieux décrocher le ticket du prochain tour en étant leader ou second du groupe en vue d'éviter les gros calibres.

Sur le papier, les faveurs des pronostics penchent du côté des Black Stars, mais les Lionceaux de l'Atlas, qui retrouvent la Coupe d'Afrique des nations après une longue absence de 16 ans, ne manqueront certainement pas de jouer à fond leur chance dans l'espoir d'obtenir un bon résultat à

même de leur booster le moral et leur permettre d'envisager la troisième sortie contre la Tanzanie, prévue lundi prochain, sous de bons auspices.

Il convient de signaler en dernier lieu que pour le compte de la seconde journée du groupe A, disputée mercredi, la sélection du pays hôte, la Mauritanie, battue lors de la manche inaugurale par le Cameroun, s'est ressaisie, en surclassant le Mozambique par 2 à 0. L'autre match de ce groupe a vu les Lions indomptables, l'une des équipes prétendant au titre, prendre le meilleur sur l'Ouganda (1-0).

M.B

# Le choc ASFAR-Raja débouche sur un nul équitable

*Faute de se trouver au Caire, le WAC débarque aujourd'hui à Zemamra*



Clap de fin de la sixième journée de la Botola Pro D1 de football, avec la tenue mercredi au Complexe Moulay Abdellah à Rabat de la confrontation qui a mis aux prises l'ASFAR et le Raja. Un choc qui a tenu toutes ses promesses, sanctionné par un nul équitable, un par-tout.

Le téléspectateur a pu suivre un match plein entre deux protagonistes dont chacun a eu droit à sa mi-temps de suprématie. L'ASFAR, sous la conduite de son nouvel entraîneur, le Belge Sven Vandendriessche, n'a pas tardé à débloquer la situation, trouvant la faille dès la seconde minute de jeu par l'intermédiaire de Reda Slim.

L'ouverture du score d'entrée de jeu a fait beaucoup de bien aux Militaires qui n'ont pas lâché prise, se créant d'autres occasions qu'ils n'ont pu concrétiser. Lors du second half, le coach du Raja Jamal Sellami s'est

vu dans l'obligation d'intégrer ses éléments clés, Soufiane Rahimi et Abdellah Hafidi, pour que le cours de la partie change de direction. Et c'est un Raja aussi fringant qu'efficace auquel l'on a eu droit, obligeant son adversaire à se recroqueviller en défense et à pousser ses assauts dans l'espoir de conserver le résultat. L'égalisation aurait pu avoir lieu sur penalty accordé puis annulé après recours à la VAR et il a fallu attendre la 74ème minute pour que Ben Malongo remette les pendules à l'heure et que ce classique se solde sur un nul équitable, en dépit du fait qu'il a coûté le fauteuil de leader au Raja (14 pts) occupé désormais par le rival wydad (15 pts) qui, la veille, avait eu raison du FUS par 3 buts à 2.

A propos du Wydad, faute d'être au Caire ce vendredi, il débarquera à Zemamra en vue de défier la Renaissance locale en prologue de la septième manche du championnat.

Il convient de signaler que ce

match de la Botola, prévu à 15 heures, sera joué après que la rencontre de Ligue des champions entre le Wydad et le club sud-africain de Kaizer Chiefs a été reportée. Ajournée dans un premier temps par la CAF jusqu'au 28 courant au Caire, suite à une demande de Kaizer Chiefs, l'Union de football égyptien n'a pas tardé à réagir, prenant tout le monde de court, en affirmant que l'Egypte ne pourra plus accueillir ce match de C1 continental. Voilà ce qui met dans l'embarras la Confédération africaine tenue de résoudre ce problème du moment où la FRMF et le Wydad avaient déjà satisfait la condition de la CAF en trouvant en l'espace de 24 heures un terrain pour que cette rencontre de la première journée du groupe C de la Ligue des champions puisse avoir lieu.

Retour au championnat national et cette partie qui opposera la RCAZ au Wydad, rencontre bien loin d'être gagnée d'avance pour les Rouges

face à un adversaire qui patauge en bas du tableau et qui reste sur une défaite concédée face au DHJ.

La septième journée du championnat se poursuivra samedi avec la programmation des matches MAT-OCS (15h00), FUS-CAYB (17h15) et MCO-ASFAR (19h30). Quant aux rencontres dominicales, il y aura RSB-SCCM (15h00), RCOZ-DHJ (17h15) et MAS-HUSA (19h30),

alors que la confrontation Raja-IRT a été décalée à jeudi soir à 19h30. Et ce en raison du match retour du dernier tour qualificatif à la phase de poules de la Coupe de la Confédération que le Raja devra disputer ce dimanche en déplacement contre le club tunisien de FC Monastir, sachant qu'à l'aller, les Verts s'étaient imposés sur le court score de 1 à 0.

Mohamed Bouarab

## Botola Pro 2

Le bal de la 11ème journée de la Botola Pro D2 de football sera ouvert aujourd'hui par la rencontre qui opposera le CJBG au CAK.

Samedi, trois matches sont programmés, à savoir OCK-KAC, WAF-RBM et OD-ASS. Dimanche, les matches à l'ordre du jour sont IZK-RAC, JSS-UTS, SM-KACM et TAS-WST. Quant au match TAS-WST, il a été décalé au jeudi 25 février, et ce en raison de l'engagement continental du TAS qui affrontera ce dimanche à Casablanca (match retour du dernier tour qualificatif à la phase de poules de la Coupe de la Confédération) l'équipe zambienne de Nkana FC. A l'aller, le TAS s'était incliné sur le score de 2 à 0.

A noter que l'ensemble des matches de cette 11ème journée de la Botola D2 débiteront à 15 heures.

## L'AG de l'OCK, le 3 mars

L'Olympique Club de Khouribga (OCK), section football, tiendra le 3 mars prochain son assemblée générale ordinaire au titre de la saison 2019-2020, annonce le comité directeur du club dans un communiqué.

Prévue initialement le 10 février courant, l'assemblée générale a été reportée au 3 mars prochain à 11 heures en raison de l'absence du quorum requis, relève le comité directeur de l'OCK.

L'assemblée du 3 mars se tiendra même en l'absence du quorum conformément aux lois et au règlement en vigueur en particulier l'article 18 des statuts du club, ajoute la même source.

Les travaux de cette assemblée se dérouleront dans le respect des mesures préventives et des recommandations des autorités sanitaires émises dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire décrété dans le pays en raison de la pandémie du nouveau Coronavirus.

## Accord de partenariat entre Esport Academy et le pilote marocain Mehdi Bennani

Un accord de partenariat stratégique a été conclu récemment entre Esport Academy et le pilote marocain Mehdi Bennani, en faveur des jeunes connectés, afin de les intégrer dans le domaine du gaming et de l'automobile.

Ce partenariat a pour but de "détecter et accompagner les meilleurs joueurs des jeux vidéo dans le domaine automobile", peut-on lire dans un communiqué de Esport Academy.

Dans le cadre de cette alliance, Esport Academy a proposé à Mehdi Bennani de lancer sa propre équipe Esport et de bénéficier d'un tournoi annuel "E-Bennani League" dans le domaine de l'Esport et de l'automobile, ajoute la même source.

Cet événement permettra à des jeunes

souhaitant évoluer dans le domaine du gaming et de l'automobile d'accéder au simulateur de courses professionnel et de les encourager à développer leur potentiel et à participer davantage à ce type de compétitions.

Esport Academy, une combinaison entre le domaine scolaire et l'Esport, a été fondée par Robert Goarant, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, en vue d'évoluer dans un secteur en pleine expansion qui vise une génération ultra-connectée.

Par ailleurs, l'entreprise Esport Academy a lancé récemment la première plateforme de streaming au Maroc, "Modern Stream", qui vise à diffuser en direct des compétitions Esports et permettre aux joueurs amateurs et novices d'accéder au monde professionnel de cette discipline en pleine expansion.

Cette plateforme "devrait également être accessible à partir de tous les types de support, à savoir, mobile, tablette et ordinateur et inclure une interface de création de compétitions ainsi que la possibilité d'en confier des dons pour les streamers", selon un communiqué de Esport Academy.

Esport Academy avait déjà lancé la première édition 100% digitale de son événement annuel "E-Talents", unissant joueurs, managers, coaches, analystes, community managers, blogueurs, commentateurs, organisateurs d'événements et bien d'autres, afin de pouvoir créer la première plateforme de streaming au Maroc, a fait savoir la même source.

Cet événement avait pour objectif d'accompagner les talents détectés qui feront l'écosystème de l'esport marocain de demain.

## En Suède, les “dénéigeurs du ciel” bravent le vertige sur les toits

Un numéro de cascadeur rondement mené: perchés à une dizaine de mètres du sol, Andrei et Alex s'activent à débayer l'épais manteau blanc qui recouvre la toiture d'une bâtisse du vieux Stockholm, tandis qu'en contrebas leur collègue veille pour épargner aux piétons une malheureuse chute de neige.

Après une saison hivernale manquée l'an passé, la capitale suédoise est plongée depuis le début de l'année dans une torpeur blanche. Les oiseaux ont laissé place à des armées de “balayeurs”, la plupart couvreurs à l'année. Leur mission: assurer la sécurité.

En cette journée hivernale ensoleillée, du haut de sa toiture, Andrei et Alex voient doucement se réveiller Gamla Stan, le cœur historique de Stockholm, et admirent la vaste étendue blanche qui s'offre à eux.

“En étant ici sur le toit et en regardant le ciel, on ressent cette liberté”, raconte Andrei, qui fait fi du froid mordant.

Cordes, mousquetons et harnais de sécurité accrochés à la taille, il gravit les quelques marches restantes d'une échelle installée sur le toit.

Ses coups de pelle sur le zinc viendront bientôt bousculer la quiétude matinale qui règne dans le quartier.

Si déneiger les toits signifie avant tout “assurer la sécurité des



gens”, c'est aussi “entretenir des bâtiments” plusieurs fois centenaires pour certains, explique le trentenaire, couvreur depuis dix ans.

“S'il y a trop de neige sur le toit, c'est trop lourd pour lui, il faut donc l'enlever”, poursuit-il.

Installé sur son perchoir, son geste est fluide, et l'assurance de rigueur. Il faut aller vite, une autre toiture les attend déjà.

Les habitudes ne doivent pas

éclipser la sécurité. Pour le déneigeur, “c'est la règle numéro un et il n'y a pas de place pour les erreurs ici, si vous faites une erreur, ce peut être votre dernière”.

Début février, dans le nord du pays, l'un de ses confrères s'est grièvement blessé en déneigeant un toit à Umeå. Selon les premières constatations, il ne portait pas de harnais.

Le danger reste donc de mise, pour les débutants comme pour

les plus aguerris, même si Andrei le reconnaît: au début, la mission “était effrayante mais après un certain temps, on s'y habitue, c'est un travail comme un autre, on n'y pense plus vraiment”.

Selon la loi suédoise, chaque propriétaire est tenu d'enlever neige et glace qui menacent de tomber de son toit.

Si “des accidents se produisent parfois” au sol, explique à l'AFP l'organisation des compa-

gnies d'assurance Svensk Försäkring, “la plupart du temps, les conséquences ne sont pas mortelles et très rarement même graves”.

“Il n'y a eu que deux décès au cours des 20-30 dernières années”, selon Staffan Moberg, porte-parole de l'organisation. En 2002, un adolescent de 14 ans a notamment été tué par un bloc de glace qui s'est détaché d'un immeuble de Drottninggatan, la principale rue commerciale de la capitale.

“Attention: risque de chutes de neige”: au pied des immeubles, des périmètres de fortune continuent d'être installés après chaque épisode neigeux pour tenir les passants éloignés des façades menaçantes, avant l'arrivée des “dénéigeurs du ciel”.

Pendant qu'Andrei et Alex s'affairent sur le toit, plus bas, Fredrik Ericsson est chargé de veiller à la sécurité des badauds. Sifflet à la bouche, il signale les va-et-vient des passants.

Un coup de sifflet: il faut arrêter de pelleter. Deux coups de sifflet, la voie est dégagée.

Une mission parfois compliquée, reconnaît Fredrik, l'ange gardien qui assure la liaison avec la terre ferme: “Les gens ne montrent pas beaucoup de respect, ils marchent juste vite, je dois donc les arrêter”.

“Ils ne voient pas le danger”, tempête le jeune homme.

## Salade de poires à l'huile de noix

### Ingrédients :

Pour 4 personnes  
4 poires type Abate  
1 poignée de cerneaux de noix  
Le jus d'un demi-citron  
Huile de noix fine  
Quelques graines de grenade  
Quelques feuilles de salade  
Sel  
Poivre blanc

### Ses étapes :

- Commencez par éplucher, couper et épépiner les poires en cubes. Concassez grossièrement les cerneaux de noix.
- Mélangez le jus de citron avec l'huile de noix puis assaisonnez de sel et poivre.
- Dans un saladier, mélangez la sauce avec les ingrédients puis servez cette déli-



## Les chiens jouent pour faire plaisir aussi à leur maître

Les chiens de compagnie sont plus enclins à jouer l'un avec l'autre quand le maître est présent et attentif, affirme une nouvelle étude, amenant à considérer l'éventualité que nos toutous se donnent en spectacle avant tout pour notre propre plaisir.

Le fait que nos compagnons à quatre pattes soient très attentifs au niveau d'intérêt que les humains leur montrent est bien établi, a déclaré à l'AFP Lindsay Mehrkam, une spécialiste du comportement animal, et autrice principale de l'étude parue dans la revue *Animal Cognition*.

“Mais nous n'avons pas connaissance de (travaux de) recherche ayant montré l'effet d'un public humain sur le comportement typique d'espèces, en l'occurrence le jeu entre chiens”, a-t-elle soutenu.

Lindsay Mehrkam a supervisé une expérience impliquant 10 paires de chiens de compagnie qui ont vécu ensemble au moins six mois et jouent ensemble au moins une fois par jour d'ordinaire, selon leurs maîtres.

Les chercheurs ont enregistré par vidéo les paires dans trois situations: quand le maître était absent, quand le maître était présent mais les ignorait, et quand le maître était présent et leur montrait beaucoup d'attention, en les complimentant verbalement, et en les caressant.

Afin de s'assurer de la solidité de l'expérience, les chercheurs ont recréé ces situations au total trois fois en l'espace de plusieurs jours.

Selon Lindsay Mehrkam, une plus grande attention du maître favorise le jeu chez les chiens, l'attention humaine augmentant à la fois la fré-

quence et l'intensité des comportements comme les courbettes, les déhanchés, le pugilat, la course-poursuite, les mordillements affectueux, etc...

“C'est assez frappant que les chiens qui ont l'opportunité de jouer l'un avec l'autre quand ils le veulent, sont néanmoins bien plus enclins à se bouger et commencer à jouer quand une personne leur prête attention”, a affirmé l'un des coauteurs de l'étude Clive Wynne de l'Université d'Etat de l'Arizona.

Les chercheurs avancent plusieurs idées sur ce qui pourrait entraîner cet effet.

L'une des hypothèses réside dans la possibilité que l'attention du maître soit une récompense que les chiens recherchent, à l'instar des jeunes enfants suppliant leurs parents de les regarder au moment où ils tentent de mettre en valeur ce qu'ils savent faire.

Les chiens peuvent également avoir appris que jouer entre eux amène de plus grandes récompenses telles que le maître les rejoignant dans leur jeu, ou encore les emmenant à l'extérieur.

Il se peut également que le maître fournisse aux chiens une sensation de sécurité, car, si les animaux utilisent le jeu pour renforcer leurs liens, les parties au départ ludiques peuvent parfois devenir plus tendues et mener à une certaine forme d'agressivité. La présence d'un humain servirait ainsi d'assurance qu'une rixe n'aura pas lieu.

La présence d'un humain peut également être un déclencheur qui enrichit l'environnement du chien, provoquant peut-être un afflux d'ocytocine, hormone dite de l'amour, qui amène un état émotionnel plus positif et donc plus prompt au jeu.